

La Sentinelle

Quotidien socialiste

LA SENTINELLE ne paraîtra pas le Lundi du Jeûne

Messieurs les locataires...

...la danse va commencer. Non pas la danse du scalp bien entendu ; ce serait par trop sensationnel dans la vieille Helvétie ; n'empêche qu'il y aura tout de même beaucoup de tondus. Il y a d'ailleurs au temps de notre civilisation raffinée assez de sujets de palpitante actualité pour défrayer la chronique sans qu'il y ait besoin d'en aller chercher chez les Papous. Prenons pour exemple ce qui va se passer ou plus exactement ce qui se passe déjà dans notre bonne ville de La Chaux-de-Fonds sous le rapport du prix des logements.

Une récente enquête faite à la demande de l'Office fédéral du travail permet de constater que la ruhe montagnarde est au bénéfice d'une situation privilégiée en comparaison d'autres centres urbains suisses. Pour le moment, cette appréciation est à peu près juste, mais dans quelques mois elle ne le sera plus du tout, grâce à l'insouciance dont font preuve les autorités fédérales pour tout ce qui se rapporte à la politique sociale. Ce qu'il ne faut pas omettre de dire, c'est que les locataires chaux-de-fonniers doivent le privilège de pouvoir encore se loger à des conditions à peu près normales, non seulement aux arrêts fédéraux réglementant le marché du logement, mais aussi et surtout à la vigilance de notre Conseil communal et à l'énergie de la commission arbitrale désignée pour juger les différends. Car il ne suffit pas qu'une loi soit promulguée, qu'un arrêté soit pris pour qu'on en ressente ipso facto les bons ou les mauvais effets ; ce qui importe, c'est la compétence et la bonne volonté des organes d'exécution. Et il faut reconnaître que les autorités de La Chaux-de-Fonds sont de celles qui ont pris la tâche la plus à cœur dans ce domaine spécial ; elles ont tout essayé, fait tout ce qui était en leur pouvoir pour enrayer la hausse du prix des loyers et pour mettre sur le marché des appartements confortables et hygiéniques à des taux abordables pour l'ouvrier. A part la commune socialiste du Locle, à laquelle il convient aussi de rendre hommage, on peut dire que nulle part ailleurs les mesures légales de protection n'ont été appliquées avec autant de succès qu'à La Chaux-de-Fonds. Il me souvient qu'à ce propos, à Berne, pour ne citer qu'un exemple, la commission a travaillé avec beaucoup moins de fermeté et pris quelquefois des décisions allant au delà des désirs mêmes du propriétaire, et qui, par conséquent, amenaient pour le locataire une augmentation de loyer plus forte que celle primitivement exigée. Dans ces conditions, messieurs les propriétaires et gérants auraient été bien bêtes de se gêner et je vous prie aussi de croire qu'ils n'y ont pas été de main-morte. Et qu'aurait-on entendu chez nous comme critiques si notre tribunal arbitral avait traité les choses de cette façon ? En somme, n'ont été lésés ou écorchés dans nos Montagnes, que ceux qui se sont laissés faire, soit par ignorance de leurs droits, soit par gain de paix.

Mais, dès l'an prochain, grâce aux intrigues et à l'emprise de l'Association pour la défense des intérêts immobiliers sur le Conseil fédéral, et sauf une action énergique des Chambres, nous nagerons en plein dans l'arbitraire ; à partir du 1er mai 1926, pour les appartements de quatre pièces et plus, depuis l'automne pour ceux de 3 chambres et moins, c'est la loi de l'offre et de la demande seule qui réglera les conditions du marché du logement. Or, chacun sait que pour l'heure l'offre est loin de satisfaire aux besoins et qu'en pareil cas les prix exigés sont souvent hors de rapport avec la valeur de la marchandise offerte. Sous peu viendront les menaces incessantes de hausse, de résiliation de baux sans autres motifs plausibles que celui de louer plus cher et de se débarrasser des familles nombreuses ; gare à celles-ci surtout ; elles seront à plaindre et on les traquera vers les taudis comme une engéance malfaisante. Tandis qu'il y aura encore de belles subventions pour récompenser les éleveurs de taureaux et de poulains, il n'y aura plus rien pour encourager la construction destinée à abriter les mioches du travailleur. Drôle de morale tout de même. Car il ne s'agit plus de s'illusionner ou de faire du sentimentalisme ; où il est question de galette les scrupules n'ont que faire et la conscience perd de plus en plus ses droits dans les affaires. La menace d'un arbitrage impartial avait encore ceci de bon : qu'elle refrénait quasi-automatiquement les appétits exagérés, qu'elle entravait la spéculation sur les immeubles, donnait une sécurité relative aux locataires peu aisés et chargés de famille. Maintenant plus rien ou tant s'en faut.

Existe-t-il une possibilité de faire revenir le Conseil fédéral à une conception plus adéquate aux devoirs sociaux de l'Etat ? Oui, mais à condition de l'y pousser par tous les moyens légaux à disposition.

Le parti socialiste s'occupe en ce moment du lancement d'une initiative tendant à inscrire dans la Constitution fédérale le principe de la protection juridique du locataire. C'est peut-être le moyen le plus sûr pour atteindre le but, mais il est naturellement un peu lent. Il n'en faudra pas moins signer et faire signer les listes quand elles viendront : Qui va piano va sano. Il y a encore une autre voie légale et plus rapide : donner avec

CONTRE LA GUERRE

Le rôle de l'école

L'Assemblée de la Société des Nations a entendu un éloquent plaidoyer en faveur d'une éducation plus active des enfants contre la guerre. Il a fallu que cet appel si nécessaire sorte des lèvres d'un délégué nègre, représentant de la République du Haïti. Ce n'est pas la première fois que les hommes de couleur, jaunes ou noirs, se montrent plus sages que les blancs.

Le délégué du Haïti s'est plaint des jouets militaires. Le fusil, a-t-il dit, ne tarde pas à suivre le verbe et le clairon. Quant aux manuels d'histoire, il y en a les trois quarts qui ne parlent que de guerre, comme si la longue évolution des peuples ne comportait rien d'autre. Ce qui est bien pire, c'est que dans chaque pays, ces livres d'école glorifient exclusivement la patrie, au dépend des nations voisines. Il suffit de les comparer dans les différentes langues pour s'apercevoir à quel point chacun d'eux s'éloigne de la vérité historique. N'y a-t-il pas moyen, maintenant que la Société des Nations existe, de faire des coupes sombres dans cet enseignement chauvin et de le compléter par un récit plus objectif des événements et des leçons destinées à faire comprendre aux enfants la grandeur de l'idéal de collaboration entre tous les peuples ?

On sait que plusieurs congrès d'éducation et, cet été encore à Genève, le congrès général de l'enfant, se sont préoccupés de cette question capitale. D'autre part, le secrétariat de la Société des Nations a présenté à la VI^e Assemblée un rapport très intéressant sur les réponses des différents Etats à un questionnaire qu'on leur avait envoyé en leur demandant ce qu'ils tentaient

dans leurs écoles pour faire connaître à la jeunesse l'existence et le but de la Société.

Chaque fois qu'un gouvernement socialiste passera au pouvoir, même quelques semaines, dans un pays quelconque, nous espérons qu'il en profitera pour laisser dans ce domaine des traces qu'il ne soit pas facile de faire disparaître ensuite. En effet, tant que la Patrie était la plus haute institution reconnue par l'Etat, il était en somme assez naturel que celui-ci emploie tous ses moyens à la glorifier aux yeux de la jeunesse. L'internationalisme en ce temps-là n'était qu'une idée, lancée par les partis ouvriers et considérée à bien des points de vue comme révolutionnaire.

Aujourd'hui, ce sentiment règne encore chez beaucoup de gens, mais les Etats qui ont adhéré au pacte de la Société des Nations ont reconnu officiellement, en engageant leur signature, l'existence d'une communauté universelle des nations, dont les intérêts collectifs doivent passer au-dessus des intérêts particuliers. Donc, même en se plaçant exclusivement au point de vue de la loi, les socialistes ont le droit d'exiger partout qu'on mette l'enseignement scolaire au point et qu'on en profite pour élever la jeunesse dans un esprit totalement différent de celui qu'on lui a inculqué jusqu'ici.

En 15 ou 20 ans d'éducation nouvelle, on pourrait arriver à former toute une génération habituée à penser bien autrement que celles qui l'ont précédée. Cela vaut la peine d'y songer.

Edm. P.

l'appui de tous les locataires un fort coup de barre à gauche lors du renouvellement des autorités législatives fédérales les 24 et 25 octobre prochain. Le parti socialiste s'est toujours révélé plein de zèle pour la défense du faible et de l'opprimé, et il serait logique que les humbles et les dépossédés accordent leurs suffrages aux candidats éprouvés que ce parti présentera pour les élections au Conseil national. Seuls, ou à peu près, les élus de la classe ouvrière ont montré la compréhension nécessaire en face de l'angoissant problème du logement. Seuls ils envisagent cette question avec toute l'attention et la largeur de vue qu'elle mérite ; il ne tient qu'à la masse de donner sa mesure et de prendre ses responsabilités.

A. METRAUX.

ECHOS

Le pain d'épice-baromètre

Les cochons en pains d'épices qu'on vend dans les foires font le bonheur des tout-petits. Mais ils ont une autre utilité ; celle d'indiquer le temps qu'il fera demain.

En effet, l'humidité ramollit le pain d'épices, tandis que la sécheresse le durcit.

Eugène Chavette le savait bien, qui n'usait pas d'autre baromètre.

Chaque année, il profitait de la foire pour acheter non pas un cochon, mais, invariablement, un général.

Et chaque matin, Eugène Chavette interrogeait son valet de chambre.

— Que dit le général ?

Le domestique appuyait son pouce sur le bonhomme.

— Le général se ramollit, il a le ventre flasque, monsieur fera bien de prendre son parapluie.

Dans le seul cas où l'abdomen du soldat se montrait ferme, Chavette risquait un impeccable chapeau d'été.

Terrible !

— Oui, monsieur, chaque fois que je me mets en colère, je tue un homme !

— Et vous vous y mettez souvent en colère ?

— Jamais.

Capitalisme américain

Dans le « Peuple » de Paris, M. Harmel examine l'état de l'opinion américaine au moment où M. Caillaux est en route pour traiter la question de la dette due par la France aux Etats-Unis :

« Cent millions d'Américains sont heureux, dit-il, que leur pays, le plus grand débiteur de l'Europe en 1914, soit aujourd'hui son plus grand créancier.

La guerre a été pour eux une bonne affaire, d'autant plus que le « business » ne s'est pas arrêté à la onzième heure du onzième jour du onzième mois de 1918.

Pour eux, l'Europe ensanglantée et épuisée doit encore, durant deux générations, contribuer à la prospérité de l'Amérique.

Un point, c'est tout.

Les contribuables anglais, français et belges, etc., doivent payer pour que le contribuable américain soit déchargé.

Ne parlez pas du pacifisme américain, de la volonté d'imposer un système de paix à l'Europe,

C'est une blague, une mauvaise blague, autant que la « démocratie » américaine !

La vérité — la vérité douloureuse — c'est que, mis à part quelques intellectuels qui ne comptent pas de l'autre côté de la mare aux harengs, il n'y a que les financiers de New-York pour savoir qu'il y a une solidarité internationale. S'ils le pensent, d'ailleurs ce n'est pas par philanthropie, mais parce qu'ils voudraient se réserver de nouveaux terrains d'entreprise. »

VARIÉTÉ

Le sommeil

Les conditions de la vie moderne et les progrès de l'éclairage ont reculé les limites de la journée. C'est un fait qu'aujourd'hui on se couche plus tard qu'autrefois et, malgré cela, on continue à se lever à la même heure. Conclusion : on ne dort plus assez. Nombre de femmes dorment de courtes nuits et leur santé s'en ressent. Leur coquetterie aussi, car la beauté, la fraîcheur du teint, ne sont possibles qu'avec la santé.

La phrase célèbre : « Elle aimait trop le bal, et c'est ce qui l'a tuée » s'explique ; la jeune personne en question ne dormait pas suffisamment.

En vous parlant de l'utilité du sommeil, j'enfonce évidemment des portes ouvertes. Vous savez aussi bien que moi les bénéfices qu'on en retire et je ne vous apprendrai rien en vous disant que, pendant cette vie ralentie, les tissus se réparent et les organes se reposent. Cependant, sur ce sujet, beaucoup d'erreurs courent encore les rues. C'est ainsi qu'il faut savoir que la besogne musculaire demande moins de sommeil que le travail intellectuel. Un terrassier a moins besoin de dormir qu'un écrivain.

Il en est de même en certains tempéraments. L'arthritique gras se trouve bien avec un sommeil réduit ; au contraire, le nerveux réclame de longues nuits pour « se refaire » et les femmes qui, en these générale, sont plus nerveuses que les hommes, devront dormir davantage. Bien entendu, je ne parle ici que des sujets normaux, en bonne santé ; le chapitre du sommeil chez les malades comporte d'autres enseignements et d'autres commandements.

Mais, combien de temps doit-on dormir ? Tout dépend de l'individu. Cependant, comme je m'occupe spécialement ici de l'hygiène féminine et de ses rapports avec la beauté, à mon avis, une femme jeune doit dormir un minimum de huit heures. Comme quelqu'un demandait à Déjazet, qui jouait encore les ingénues à soixante ans, le secret de sa jeunesse, elle répondit : « Je dors beaucoup, je dors le plus que je peux ! »

Qui dort bien, se porte bien. Il n'est pas de belle santé sans sommeil. Je vois journellement des femmes qui se donnent un mal terrible pour conserver la fraîcheur et l'éclat de leur teint ; affolées par la ride qui s'accuse et la rose des joues qui s'éteint, elles passent d'une pommade dont on dit merveille à une crème miraculeuse. Elles feraient mieux de dormir et de ne pas se coucher tard. Dormez, mesdames, dormez ! Dormez à vingt ans le plus longtemps que vous pourrez, car, si vous voulez conserver cette beauté précieuse qui est votre orgueil, c'est justement à l'âge où vous semblez pouvoir braver en maître le sommeil qu'il vous faudra être son esclave.

Dr B.

A la S. des N.

Le désarmement

La troisième commission aborde l'arbitrage, sécurité et réduction des armements (suite de la discussion générale).

M. Coppola (Italie) se rallie à la proposition de créer une sous-commission pour examiner les résolutions présentées, mais, en ce qui concerne la résolution espagnole, il ne peut accepter son préambule, car, en la votant, les délégués des pays qui n'ont pas accepté le protocole auraient l'air d'infliger un blâme à leur gouvernement.

Après avoir rappelé que l'Italie a été la première à entrer dans la voie du désarmement moral, sans négliger le désarmement matériel, M. Coppola expose les raisons pour lesquelles il ne pourra pas voter les résolutions de la Hongrie et des Pays-Bas ; une de ces raisons, c'est la publicité des armements qui obligerait les Etats à faire étalage de leurs forces, tandis que d'autres, qui ne sont pas membres de la S. des N., ne seraient pas tenus à la réciprocité.

M. Coppola recommande en terminant de voter purement et simplement la résolution espagnole sans le préambule.

Le général Drake-Brockman, représentant de l'Australie, dit que, lorsqu'on a élaboré le Protocole, on s'est préoccupé uniquement des besoins de l'Europe, de sorte qu'il ne peut être accepté par les pays extra-européens.

Pour arriver au désarmement, il faut établir tout d'abord la confiance mutuelle, sans laquelle la sécurité est impossible, mais comment pourra être assurée cette sécurité pour les pays limitrophes de la Russie, puisque le gouvernement soviétique ne reconnaît pas d'obligations internationales ?

Si l'Australie, poursuit le général, s'intéresse si fort à la paix de l'Europe, c'est que 60,000 de ses enfants reposent dans le sol européen, tombés pendant la dernière guerre.

Jouhaux (France) croit que le moins qu'on puisse faire en formant la commission proposée, c'est de donner à ses membres une parfaite égalité. Jouhaux ne nie pas qu'il faille dans les commissions des délégués porteurs d'instructions précises de leurs gouvernements, mais il ne croit pas que cela facilite les travaux lorsqu'il s'agit de prendre des décisions générales.

Le délégué de la France, répondant ensuite aux arguments de sir Cecil Hurst, rappelle comment est née la commission temporaire mixte et assure que les organes compétents ont été consultés chaque fois qu'il le fallait.

Jouhaux ne croit pas que la question de la réduction des armements soit liée au problème économique ; il ne voit pas de danger dans la publicité des armements, car, dit-il, le secret des armements est souvent le secret de Polichinelle.

Parlant de la collaboration de la classe ouvrière à l'œuvre de paix, Jouhaux s'écrit : « Le contrôle de la fabrication clandestine de guerre ne sera réel que le jour où vous aurez donné à la classe ouvrière une confiance absolue dans l'œuvre que vous poursuivez et que vous l'y aurez associée. »

En terminant, Jouhaux souhaite que l'on donne à la commission qui sortira de ces délibérations un programme qui permettra d'aboutir à une réduction réelle des armements.

Le délégué du Brésil se déclare prêt à accepter la discussion de n'importe quel plan présenté en vue de préparer la réduction générale des armements de toutes les nations et croit que celui présenté l'année dernière par M. Munch, délégué du Danemark, mérite d'être pris en considération.

Le président déclare ensuite close la discussion générale.

Sir George Grahame (Grande-Bretagne) propose alors la résolution suivante :

« La troisième commission décide de nommer une sous-commission qui sera chargée d'examiner les projets de résolution soumis à la commission dans le but de rédiger un texte commun tenant compte des débats de l'Assemblée et de la troisième commission à ce sujet. »

M. Munch (Danemark) se rallie à cette proposition. Personne n'élevant d'objection, la proposition britannique est acceptée. La sous-commission sera composée de 12 membres : un délégué de chaque pays qui a présenté une résolution ; un représentant de chaque membre permanent du Conseil ; un représentant de la présidence (de Brouckère) ; M. Bénès ; M. Villegas ; M. Munch et M. Debski (Pologne).

Paul-Boncour a engagé vivement cette sous-commission à commencer immédiatement ses travaux.

PENSEES

Avouer que l'on a tort, c'est prouver modestement que l'on est devenu plus raisonnable.

La dureté est une faiblesse qui nuit à ceux qui en usent et à ceux qui la subissent.

La souffrance peut développer en nous de grandes richesses, mais pour qu'elles s'épanouissent, il leur faut la chaleur et la sympathie.

Le poing n'est autre chose que la main et cependant il est plus fort qu'elle.

MOÛT
extra-doux
CIDRERIE
79, Rue de la Serre, 79

Café Bel-Air Apollo
Neuchâtel
Programme du 18 au 24 septembre
Dimanche, Matinée perm^{te} dès 14 1/2 h.
Un beau film français!
PAX DOMINE
OU L'HOMME QUE J'AI TUÉ
Grand drame en 6 actes

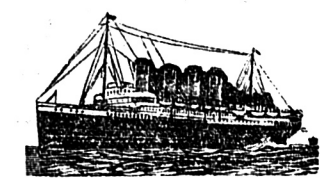
MOÛT
extra-doux
CIDRERIE
79, Rue de la Serre, 79

Ville de Neuchâtel
Enseignement Ménager
La Commission scolaire organise les cours suivants:
I. Des COURS PRATIQUES DE CUISINE
II. Des COURS DE PERFECTIONNEMENT
Ces cours ont lieu au Nouveau Collège des Terreaux, une fois par semaine, de 19 h. à 22 h., et durent jusqu'en décembre.
Inscriptions: Vendredi 25 septembre, de 19 h. à 21 h., au Collège des Terreaux (annexe), salle n° 10.
Les cours commenceront incessamment.
Finance d'inscription: Fr. 10.— par cours.
» d'alimentation: » 10.— pour le cours pratique.
» 20.— pr le cours de perfectionnement.
Les étrangères payent un supplément de fr. 10.— par cours.
Pour avoir d'autres renseignements, on peut s'adresser au Directeur des Ecoles primaires. 8486

Le Roi des cirages
Barco
— CRÈME FINE —
NE BRÛLE PAS LA CHAUSSURE

Hôtel de Gare, CORCELLES
Jeûne fédéral 1925
MENU: à fr. 4.50
Potage princesse
Bondelles, sauce neuchâteloise
Langue de bœuf, sauce madère
Haricots - Pommes fondantes
Canards rôtis
Salade panachée
Fruits - Desserts - Fromage
Dès 18 h. 30: Soupers soignés
8460 Téléphone 42 - Ed. LAUBSCHER. FZ554N

Cercle Ouvrier - St-Imier
Le Restaurant et tous les autres locaux seront
fermés
le jour du
Jeûne fédéral, Dimanche, le 20 sept. 1925
8484 LE COMITÉ.



Voyages et Emigration
Danzas & C^{ie}
4484 Représentant FZ114N
Th. PERRIN
Bâtiment de la Poste
1^{er} étage, NEUCHÂTEL
Tél. N° 12.80
Billets de chemin de fer pour tous pays; billets s/paquebots toutes compagnies, aux prix originaux.
Renseignements gratuits.

Ecole de Travaux féminins
de La Chaux-de-Fonds

Les
Cours de modes
recommenceront le jeudi 24 septembre, à 20 heures, au Collège des Grétiés, salle n° 15.
La durée du cours est de 12 leçons de 2 heures; l'écologie est de fr. 10.—
8482 La Direction.

A vendre avantageusement: lit de fer avec literie, commode, canapé, tables, chaises, lampes électriques, bouteilles, 1 grand feuillet, etc. — S'adresser Rue P.-H.-Matthey 23, au 2^{me} étage, à gauche. 8366

AU PROGRÈS
La grande spécialité de Confections pour dames et fillettes
MANTEAUX D'HIVER
Manteaux de velours en laine, grand assortiment de teintes, fr. 45.—
Manteaux-redingotes, en tissu fantaisie . . . „ 39.—
Manteaux en mouflon brun, beige, marine et noir . . . „ 29.50
Assortiment incomparable en
Manteaux velours de laine jaspé - Manteaux velours de laine givré - Manteaux velours de laine ottoman
Robes - Costumes - Blouses - Fourrures - Robes et Manteaux pour fillettes
Les magasins seront ouverts le lundi du Jeûne

Après le turbin
une pipée
de Miva.
Le tabac mi-fort, d'arôme et très profitable 50gr.35 cts.
En vente chez votre fournisseur
Wiedmer fils S.A.
Manufacture de tabacs Waseni.E.

Restaurant PRÊTRE
On boit bon
On mange bien
Tél. 22.46 6122 Tél. 22.46
A vendre d'occasion un joli costume bernois pour fillette de trois ans. — S'adresser rue des Granges 6, au pignon. 8454

MOÛT
extra-doux
CIDRERIE
79, Rue de la Serre, 79 8507

Disparition complète des
ROUSSES
et de toutes les impuretés du teint en 48 heures, en employant la
Crème Lydia et le Savon Floréal
Nombreuses attestations. Jamais d'insuccès. Prompt envoi de ces deux articles franco contre remboursement de fr. 5.— par la Pharmacie du Jura, à Bienne. 5509

AVIS
J'ai l'avantage d'informer le public que j'ai repris
l'ancien Café Frank
Rue de l'Industrie 18
Par un service propre et des marchandises de 1^{er} choix, j'espère mériter la confiance que je sollicite.
Locaux remis à neuf 8505
Tous les samedis à 5 h.: Gâteau au fromage
BILLARD. — Se recommande, **FINK-LEDERMANN.**

MOÛT
extra-doux
CIDRERIE
79, Rue de la Serre, 79

FEUILLETON DE LA SENTINELLE 37
Les aventures de Monsieur Pickwick
par **Charles DICKENS**
(Suite)
Dix heures et demie sonnèrent. C'était l'instant où M. Pickwick devait partir pour sa délicate entreprise. Afin de ne pas être gêné dans son escalade, il refusa le manteau que lui offrait Sam, et sortit, suivi de ce fidèle serviteur.
La nuit était belle, mais singulièrement sombre, car la lune était cachée; sentiers, haies, champs, maisons, arbres étaient enveloppés d'une ombre épaisse; l'atmosphère était lourde et orangeuse; des éclairs de chaleur illuminaient l'horizon de temps à autre et c'était la seule chose qui animât un peu la tristesse de la nuit; aucun son ne se faisait entendre, excepté l'aboiement éloigné d'un chien de garde.
Les sauveteurs trouvèrent la maison, reconnurent la plaque de cuivre, firent le tour du mur, et s'arrêtèrent vers le fond du jardin.
« Sam, dit M. Pickwick, quand vous m'aurez aidé à monter par-dessus le mur, vous retournerez à l'auberge.
— Bien, monsieur.
— Et vous m'attendrez,
— Certainement, monsieur.

— Prenez ma jambe, et quand je dirai: «haut»! élevez-moi doucement.
— J'y suis, monsieur...
Ayant fait ces préparatifs, M. Pickwick s'accrocha au sommet du mur, et donna le signal qui fut obéi très littéralement; car, soit que son corps participât en quelque degré de l'élasticité de son esprit, soit que les idées de Sam sur une «douce élévation» ne fussent pas les mêmes que celles de son maître, l'effet immédiat de son assistance fut de projeter celui-ci par-dessus le mur. Après avoir écrasé trois groselliers et un osier, cet immortel gentleman s'étendit enfin de toute sa longueur sur la terre.
« Vous ne vous êtes pas blessé, monsieur? demanda Sam, aussitôt qu'il fut revenu de la surprise que lui avait causée la mystérieuse disparition de son maître.
— Non certainement, je ne me suis pas blessé, répondit celui-ci, de l'autre côté du mur. Je croirais plutôt que c'est vous qui m'avez blessé, Sam.
— J'espère bien que non, monsieur!
— Ne vous tourmentez point, reprit notre sage en se relevant; ce n'est rien... quelques égratignures... Allez-vous-en, on vous entendrait.
— Bonsoir, monsieur.
— Bonsoir.
Sam s'éloigna à pas de loup, laissant M. Pickwick seul dans le jardin.
Des lumières se montraient de temps en temps aux fenêtres du bâtiment, comme pour indiquer que les pensionnaires se retiraient dans leurs chambres. N'ayant nulle envie d'approcher de la porte avant l'heure fixée, M. Pickwick se blottit dans un angle du mur pour attendre qu'elle arrivât.
A force de méditer, M. Pickwick était tombé

dans une sorte d'assoupissement, lorsqu'il en fut tiré par l'horloge de l'église voisine, qui sonnait onze heures et demie.
C'est l'heure, pensa-t-il, en se dressant avec précaution. Il examina la maison: les lumières avaient disparu, les volets étaient fermés; tout le monde était au lit, sans aucun doute. Il s'avança sur la pointe des pieds vers la porte et frappa doucement. Deux ou trois minutes s'écoulèrent, il frappa un autre coup plus fort, puis un autre plus fort encore.
Enfin, un bruit de pas se fit entendre dans l'escalier; une lumière brilla par le trou de la serrure; des barres, des verrous furent tirés, et la porte s'ouvrit lentement.
Or, la porte s'ouvrait en dehors et à mesure qu'elle s'ouvrait, M. Pickwick se retirait de plus en plus derrière elle. Il allongea la tête avec précaution pour reconnaître la personne qui s'avavançait; mais quel fut son étonnement lorsqu'il vit au lieu de Job Trotter, il aperçut une servante inconnue qui tenait un flambeau à la main. M. Pickwick retira sa tête avec la vivacité déployée par Polichinelle, cet admirable comédien, quand il craint d'être découvert par le commissaire.
« Sarah, dit la servante en s'adressant à quelqu'un dans la maison, ça doit être le chat. Minet! minet! petit! petit! petit!
Aucun animal n'ayant été attiré par ses incantations, la servante referma doucement la porte, et la reverrouilla, laissant M. Pickwick aplati contre le mur.
« Voilà qui est étrange, pensa-t-il. Elles veillent sans doute plus tard qu'à l'ordinaire. Il est bien fâcheux qu'elles aient choisi précisément cette nuit-ci, extrêmement fâcheux! » Tout en faisant ces réflexions, M. Pickwick se retirait

avec précaution dans l'angle du mur, où il avait été originairement encastré, résolu d'attendre là assez longtemps pour pouvoir répéter son signal sans danger.
A peine il y était depuis cinq minutes, que la lueur éblouissante d'un éclair immédiatement suivie d'un violent coup de tonnerre, éclaira le ciel qui retentit épouvantablement.
Ensuite vint un autre coup de tonnerre, plus épouvantable que le précédent; puis enfin arriva la pluie, plus terrible encore que les uns et les autres.
M. Pickwick savait fort bien qu'un arbre est un très dangereux abri contre un orage: or, il avait un arbre à sa droite, un autre à sa gauche, un troisième devant lui et un quatrième derrière. S'il restait où il était, il risquait d'être foudroyé; s'il se montrait au milieu du jardin, il pouvait être saisi et livré à la justice. Une ou deux fois il essaya d'escalader le mur; mais, le seul résultat de ses efforts fut de le mettre dans un état de transpiration abondante, et de lui infliger aux genoux et aux jambes une infinité d'égratignures.
« Quelle épouvantable situation! » se dit M. Pickwick, en s'arrêtant après cet exercice pour s'essuyer le front. En même temps, il regardait vers la maison, et n'y voyant plus de lumière, il pensa que tout le monde serait couché; il résolut donc de répéter son signal.
Il marcha sur la pointe du pied, dans le sable humide, et frappa à la porte; il retint son haleine, écouta à travers le trou de la serrure. Pas de réponse. C'est singulier. Un autre coup. Il écoute de nouveau; un chuchotement se fait entendre dans l'intérieur, et une voix crie:
« Qui va là? »
(A suivre).

ETRANGER

Le loup-garou !

ROME, 18. — La presse fasciste a intensifié depuis quelque temps sa campagne anti-communiste. Le journal « Regno », de Turin, qui est à la tête de ce mouvement, annonce que le comité du parti communiste a distribué pendant le mois d'août pour la propagande en Italie la somme de 177,756 livres, ajoutant qu'il donnera des détails sur les noms de ceux qui ont reçu l'argent et sur le mode de distribution. Le député fasciste Pedrazzi a signalé à M. Federzoni, ministre de l'Intérieur, que le député communiste Gramsci a reçu périodiquement de l'étranger des sommes destinées à la propagande révolutionnaire en Italie, en demandant si le député communiste ne s'est pas rendu coupable d'un acte justifiant son arrestation.

IL EST A HINDENBOURG... LE RHIN !!

DUISBURG, 19. — Wolff. — Le président Hindenbourg est arrivé vendredi après-midi à Duisbourg. Il a assisté le soir à une réunion de gala au théâtre. Dans des allocutions prononcées devant le théâtre et dans le théâtre, le président a remercié du cordial accueil qui lui a été fait. Il a rappelé que c'est la première fois, depuis la guerre, qu'il se trouvait de nouveau devant le Rhin. Le Rhin a toujours appartenu, a-t-il dit, à l'Allemagne, aussi longtemps que celle-ci a été unie, elle l'a perdu dès qu'elle ne l'a plus été. C'est pourquoi, il doit inspirer aux Allemands le sentiment de la nécessité de l'unité.

Le président a quitté Duisbourg à 7 heures pour se rendre à Dusseldorf, où il est arrivé à 7 heures et demie. Il a été salué avec enthousiasme par une foule énorme.

Incendie du Parlement japonais

TOKIO, 18. — Reuter. — Un incendie a éclaté à la Chambre-Haute du Parlement japonais. Le feu est activé par un vent violent, aussi les chances de sauver le bâtiment de la Diète sont peu nombreuses. Plusieurs autres bâtiments, y compris les bureaux du « Times » japonais et de l'agence de nouvelles Kokusai sont menacés.

À la dernière heure, on apprend que les deux Chambres, la Haute et la Basse, brûlent avec violence.

TOKIO, 19. — Havas. — L'incendie du palais du Parlement est dû, croit-on, à la négligence d'ouvriers qui réparaient l'aile du palais occupée par la Chambre-Haute. Les flammes ont gagné rapidement le reste du palais, mais après plus d'une heure d'efforts, les pompiers ont pu se rendre maîtres de l'incendie. Le feu couvrait encore cette nuit sous les décombres. La plus grande partie des archives du parlement a pu être sauvée, mais la bibliothèque a été la proie des flammes. Les dégâts sont évalués à 1 million de yens, environ 10 millions de francs, au cours du change actuel.

Le Cabinet se réunira samedi pour examiner la question de la construction d'un nouvel édifice temporaire pour abriter les deux Chambres.

Les voleurs de Fatines sont arrêtés

Hier ont été arrêtés à Paris les voleurs qui s'étaient introduits dans la ferme de Fatines, ligotant les époux Rogier. On découvrit également Catherine Mareck, 20 ans, et Catherine Pasterak, 21 ans, qui toutes deux avaient été au service de Rogier. — L'on retrouva entre autres objets une montre or, de l'or et de l'argent, des couteaux de boucher, une alliance en or.

Effroyable tragédie de l'alcoolisme

Un drame horrible s'est déroulé, jeudi, à St-Cloud, près de Paris, dans la famille des époux Chouard, composée de leur fils Lucien, 26 ans, leur fille Suzanne, 19 ans, et l'enfant de cette dernière, le petit Paul, âgé de 18 mois. Le fils Chouard, rentré du Maroc, donnait depuis quelque temps des inquiétudes aux siens. Il ne travaillait plus et s'adonnait à l'alcool. Jeudi, le père était au travail et la mère au marché. Un quart d'heure après le départ de Mme Chouard, on vit sortir la maman du petit Paul, toute ensanglantée. Elle eut encore la force de dire : « Mon frère s'est jeté sur moi et m'a frappée de sept coups de couteau », puis elle s'évanouit. On la transporta à l'hôpital. Son état est très grave, deux coups de couteau ayant atteint la colonne vertébrale. La police accourut vers la maison du crime. Lucien Chouard en barrait la porte. Il tenta de frapper à coups de couteau les gendarmes qui firent feu. Le forcené s'effondra. Il expira une demi-heure après. A ce moment, Mme Chouard rentra. Prise d'un horrible pressentiment, elle courut vers le berceau. Le petit Paul baignait dans son sang. Son oncle l'avait sauvagement égorgé d'un terrible coup de couteau.

Petite cause, terribles effets !

Un terrible accident vient de se produire en gare de Leuze (Belgique). Un voyageur voulant descendre avant l'arrêt ouvrit la portière du dernier wagon. Un aiguilleur qui se trouvait tout contre la voie fut assommé et lâcha le levier de l'aiguille. Le dernier wagon culbuta ; deux voyageurs furent tués et dix blessés.

Le divorce en Russie

Les « Iswestia » annoncent que le Conseil des commissaires du peuple a décidé de soumettre au Comité exécutif central panrusse des Soviets de nouveaux projets sur le mariage, la famille et les tutelles. La législation actuelle, basée sur le décret de 1918 est déjà surannée. La nouvelle loi prévoit l'égalité complète des mariages enregistrés ou non enregistrés. Toutes les formalités du contrat de mariage sont réduites à un minimum. Le divorce également sera très simplifié, attendu que toutes les difficultés et formalités seront supprimées. En vertu de la nouvelle loi, le divorce, pour être valable, n'aura pas besoin d'être prononcé par le tribunal, il suffira de le faire enregistrer par l'état-civil. Il ne sera plus fait de différence entre les enfants légitimes et les enfants illégitimes.

NOUVELLES SUISSES

Congrès du Parti socialiste suisse

Une erreur s'est glissée dans le compte rendu du congrès de Zurich concernant la résolution sur le problème militaire. Sous ce dernier titre « Problème militaire », avec en sous-titre « Proposition opposée à celle défendue par Paul Graber », la « Sentinelle » donne la résolution présentée par le camarade Grimm à la commission spéciale désignée par le Comité central, en ajoutant que cette motion avait été repoussée par le congrès. Or, comme celle de Paul Graber et celle de R. Grimm furent toutes deux acceptées par le congrès, il était bon de le dire dans la « Sentinelle », afin de renseigner exactement les membres du parti et nos lecteurs.

Le parti radical et les contrats collectifs

La direction du parti radical-démocratique suisse, réunie sous la présidence de M. le conseiller national Meyer (Zurich), a pris acte d'une pétition de la Commission permanente IV (ouvriers) sur les conditions d'engagement des employés des entreprises privées, et a décidé à l'unanimité de donner suite au désir exprimé par la commission, tendant à entamer des pourparlers avec les principales organisations patronales en vue de la conclusion de contrats collectifs de travail. La direction centrale a ensuite mis au point le texte du manifeste qui sera incessamment publié sur le programme de travail du parti.

Après avoir pris connaissance d'un rapport sur l'état actuel des travaux parlementaires préparatoires pour le règlement de notre approvisionnement en céréales, la Direction a constaté à l'unanimité que les directives adoptées le 25 mars 1925 par le grand Comité central sont encore toutes valables aujourd'hui et qu'il en a été tenu compte dans les points essentiels par les décisions du Conseil des Etats. Attendu que les propositions de la commission du Conseil national sortent en partie du cadre de ces directives, la direction centrale a décidé d'intervenir auprès du Comité du groupe radical-démocratique de l'Assemblée fédérale pour que soient respectées les directives du parti, et que soit donnée la préférence à une division du projet de votation en deux articles constitutionnels (articles 23-bis et 23-ter de la Constitution fédérale).

Réd. : Ces dernières lignes nous paraissent du charabia.

Les chrétiens-sociaux protestent contre le fascisme

Le troisième congrès international de l'Union des syndicats chrétiens s'est ouvert à Lucerne sous la présidence de M. Josef Scherrer, conseiller national. 159 délégués sont présents dont 9 Suisses. Le congrès élève une protestation unanime contre le fascisme en Italie qui a détruit des syndicats florissants et qui, aujourd'hui encore, empêche par la violence le libre exercice du droit de coalition des syndicats et proclame à nouveau sa volonté de défendre le droit et la liberté de coalition contre la réaction de droite et le terrorisme de gauche (?) par tous les moyens admissibles.

Tribunal fédéral

A l'occasion du cinquantenaire de son existence, la Banque populaire suisse à Berne avait, le 1er janvier 1920, transféré 2,700,000 francs de son capital de fondation à la caisse de retraite de ses employés. Les autorités fiscales bernoises ayant réclamé les impôts sur cette donation, la banque a présenté un recours de droit public contre cette décision auprès du Tribunal fédéral. Ce dernier, vendredi, a rejeté ce recours comme non fondé.

A l'exposition

Vendredi, 22,000 cartes journalières ont été distribuées pour l'exposition nationale d'agriculture.

Les patrons modistes se syndiquent

Une association des commerces de mode de détail vient d'être fondée à Zurich. L'organe de publication obligatoire de cette association sera le journal « Die Modistin » (anciennement « Schweiz. Damenputz-Zeitung »). M. Dörfler, à Schaffhouse, a été nommé président et M. Muller, rédacteur à Zurich, secrétaire central.

La réduction du taux d'impôt

Dans sa séance de vendredi, le Conseil municipal a discuté les comptes de la commune de Berne pour 1924 qui bouclent par un excédent de recettes de 160,000 francs au lieu du déficit prévu de 2,646,000 francs. Depuis 1920, les dettes hypothécaires ont été réduites d'un demi-million, les dettes provenant d'emprunts ont été réduites de 113 à 107 millions. En outre, d'importants amortissements ont été faits sur les entreprises industrielles de la ville et une série de non-valeurs ont été éliminées des comptes. Depuis plusieurs années, il n'a pas été voté de crédits supplémentaires, mais des économies ont pu être réalisées sur différentes rubriques du budget. Le directeur du département des finances a déclaré que si des charges extraordinaires ne viennent pas peser sur les finances de la ville, il sera nécessaire, après la conversion de l'emprunt américain, de prévoir, dans le budget de 1926, une réduction du taux de l'impôt. Après la séance, le Conseil municipal a visité l'exposition d'agriculture.

Une affaire de bigamie à Zurich

La police zurichoise s'occupe actuellement d'un cas de bigamie fort singulier. Il s'agit d'une femme du Nidwald qui, ayant émigré en Amérique, y épousa en 1914 un Italien dont elle eut une petite fille. En 1921, cependant, notre compatriote apprit que son mari avait déjà femme et enfants au pays des oranges. Elle le quitta et revint en Suisse. En 1924, à Zurich, elle fit la connaissance d'un serce-freins aux C. F. F. et l'épousa. Chose piquante, un pasteur auquel elle avait demandé conseil lui avait assuré que son mariage outremer était sans valeur et qu'elle pouvait contracter une nouvelle union.

Il est probable que la bigame, qui semble avoir agi de bonne foi, ne sera pas inquiétée.

Chronique électorale

Le Comité du parti libéral de Bâle a décidé jeudi soir de porter la candidature de M. Joachim Rapp pour les élections au Conseil des Etats.

— MM. Oltramare, conseiller d'Etat, et Edmond Privat, publiciste, ayant décliné leur candidature au Conseil national, la liste genevoise socialiste est donc composée de MM. Nicole, Rosset, Dicker, conseillers actuels, Naine, Duvillard, Dufour, Rossiaud, Dufaux, Pons.

— Les électeurs radicaux ont décidé vendredi soir de reporter sur la liste des élections au Conseil des Etats les deux députés sortants, MM. Moriaud et Burkin. Pour le Conseil national, les deux députés actuels, MM. Rochaix et Lachenal, seront présentés avec deux ou trois autres candidats dont les noms seront établis par les assises du parti convoqué pour le 26 septembre.

Les jusqu'aboutistes du schnaps !

L'assemblée des délégués de la société vaudoise des cafetiers, à laquelle 19 sections sur 28 étaient représentées par 50 délégués, s'est réunie à Payerne, sous la présidence de M. Meng (Vevey). La prochaine assemblée se tiendra à Montreux.

L'assemblée a décidé à l'unanimité l'affiliation de la Société cantonale vaudoise à la Société suisse des cafetiers et la création d'un secrétariat permanent. M. A. Meng-Marti, directeur de l'Hôtel de la gare à Vevey, président de la Société, a présenté un rapport sur le nouveau régime de l'alcool. Les cafetiers, dit-il, ne sont pas hostiles, en principe, à l'imposition d'alcool distillé. En revanche, ils sont vigoureusement hostiles à la vente à l'empporté par deux litres, qu'ils combattent jusqu'au bout. Ils auront avec eux les abstinentes qui, cette fois-ci, partagent leurs idées. Ils espèrent cependant qu'on pourra trouver un compromis.

A l'Université de Berne

Le Conseil d'Etat du canton de Berne a nommé professeur ordinaire pour les langues indo-germaniques et la philologie classique à l'Université de Berne, le Dr Walter Porzig, privat-docent à Leipzig.

LES ACCIDENTS

Un garçon de peine, R. Favre, circulant en bicyclette avec un parapluie ouvert, a dérapé, entraînant dans sa chute une septuagénaire, Mme Ursule Layat qui, grièvement blessée à la tête, a dû être transportée à l'hôpital, où l'on craint une issue fatale.

— A Bâle, l'ouvrier maçon qui est tombé de son échafaudage alors qu'il était occupé à la construction d'un bâtiment vient de succomber à ses blessures à l'hôpital. Il laisse une veuve et trois enfants en bas âge. — Resp.

— Une jeune fille de 12 ans nommée Lina Hugin qui traversait la Oberwilerstrasse à Bâle, a été renversée par un cycliste. Elle a été relevée avec de graves blessures à la tête.

JURA BERNOIS

Congrès jurassien

Dimanche 20 septembre, à 10 heures à Sonceboz, Hôtel du Cerf

ORDRE DU JOUR :

1. Appel des sections.
2. Procès-verbal.
3. Questions administratives.
4. Rapport sur la situation politique. Rapporteur : A. Gigandet.
5. Elections au Conseil national :
 - a) Les élections au Conseil national dans le canton de Berne. Rapporteur : A. Grosspierre, conseiller national.
 - b) Organisation de la campagne. Rapporteurs : Paul Graber et M. Monnier.
6. Presse du parti.
7. Imprévu et divers.

Vu l'importance de l'ordre du jour, nous espérons que toutes les sections se feront représenter.

Nous comptons également sur une forte participation de nos représentants au Grand Conseil, ainsi que des membres des comités de districts.

Le Comité directeur.

NEUEVILLE

Caisse de chômage. — La situation économique actuelle, si déféctueuse, le marasme des affaires, amènent inévitablement des crises de chômage. Mot angoissant pour les travailleurs : le chômage ! Avec lui, c'est tout le cortège de misères, de maladies, de détresse morale qui se lève ! Il faut créer des caisses d'assurances contre le chômage, venir par ce moyen, en aide aux sans-travail. On sait que la Confédération et le canton subventionnent ces caisses. Il est du devoir et de l'intérêt de la classe ouvrière d'y participer aussi par le paiement d'une contribution proportionnée au gain du contribuable. Nos autorités municipales ont déjà envisagé la possibilité d'une création de caisse d'assurances contre le chômage dans notre commune. Nous les en félicitons. Pour résoudre cette question, il y aura lieu de convoquer une assemblée de tous les intéressés. Plusieurs communes ont déjà adopté la caisse d'assurance-chômage. Ne restons pas en arrière !

COURTEMAICHE

Pénurie d'eau. — Notre village alimenté par de bonnes sources, se voit privé d'eau potable une bonne partie de la journée. Le réservoir se vide d'une manière inquiétante. Cela pourrait avoir de graves conséquences en cas d'incendie. Notre représentant au Conseil municipal serait bien inspiré en réclamant la vérification des installations, ne serait-ce que pour éviter une catastrophe, et dégager sa responsabilité.

SAINT-IMIER

Vente de la « Sentinelle ». — La commission de la Vente de la « Sentinelle » travaille dur et ferme. C'est ainsi que dans sa dernière assemblée elle a fixé les dates des samedi 3 et dimanche 4 octobre, définitivement comme journées de Vente. Toutes les commissions spéciales ont été formées et tout a été prévu pour la bonne réussite de ces deux journées. Dès aujourd'hui, nous recommandons déjà à tous les abonnés de la « Sentinelle » de retenir ces dates, afin que chacun puisse se rendre au Cercle ouvrier, où aura lieu la Vente, et faire un petit achat.

Conseil général de Fleurier

(Suite et fin)

M. Samuel Jequier désire savoir d'où provient la diminution sensible du produit de la vente de matériaux, voitures et divers.

M. Dubois-Brocard lui répond que la Commune n'a pas vendu de matériaux pour la bonne raison qu'elle entend utiliser ses matériaux avant tout, à la réfection des routes.

M. Samuel Jequier ne se déclarant pas satisfait, M. Dubois-Brocard a ce mot typique : « L'année prochaine je vendrai la Commune, et vous serez alors satisfait ! »

M. Georges Borel constate que, au chapitre IX Administration, il n'y a pas concordance entre les chiffres du rapport du Conseil communal et les comptes. M. Borel conteste que le Conseil communal ait réalisé des économies, vu la forte augmentation des heures supplémentaires. Il déclare que son groupe n'adopte pas le chapitre IX parce que le Conseil communal n'a pas tenu compte de la volonté populaire exprimée par le vote sur le referendum.

M. Dubois-Brocard invite M. G. Borel à passer au bureau communal où on lui donnera très volontiers tous les renseignements qu'il désire.

M. André Petitpierre fait remarquer que les sommes allouées à l'hôpital pour eau, gaz et électricité sont compensées par les pensions réduites qu'on a payé les hospitalisés de Fleurier. M. Petitpierre demande qu'à l'avenir ces sommes soient comptabilisées différemment, ce dont le Conseil communal prend acte.

M. G. Borel demande pourquoi l'amortissement des dépenses du jardin public ne figurent pas dans les comptes de 1924 et il lui est répondu que ce compte a été soldé en 1923.

M. André Petitpierre désire que, dorénavant, une partie des fonds de renouvellement soit placée à un taux plus productif que celui du livret d'épargne et M. André Borel indique que le Conseil communal travaille précisément dans ce sens.

M. Cavin demande qu'à l'avenir la valeur des canaux-égouts soit portée à l'actif sous la rubrique « Immeubles » et non plus sous « Meubles » ce qui est un non-sens. Le Conseil communal en prend note, en déclarant que la faute incombe à l'ancien Conseil communal.

Le Conseil général passe au vote des comptes 1924. Le chapitre IX Administration est adopté par 20 voix contre 13. Tous les autres chapitres sont adoptés sans opposition.

L'ensemble des comptes est adopté par 21 voix contre 12 et l'arrêté y relatif par 21 voix contre 9.

On aborde alors la discussion du budget 1925 et du chapitre IX.

Dans son rapport, le Conseil communal a proposé au Conseil général de ratifier l'échelle de traitement qu'il a établie, étant donné qu'elle constitue une sérieuse économie au point de vue Conseil communal.

M. G. Borel n'est pas d'accord avec la proposition du Conseil communal qui aurait pour résultat, dit-il, de faire annuler par le Conseil général le vote populaire.

M. Dubois-Brocard propose alors d'augmenter tous les traitements de 5 centimes et qu'ainsi l'échelle de traitements sera modifiée.

M. André Borel estime, lui, que le Conseil communal tient compte du referendum et des directives du Conseil d'Etat en présentant à nouveau l'ancien arrêté. En effet, la lettre du Conseil d'Etat, y relative, indique bien au Conseil communal de soumettre « à nouveau » ces comptes et le chapitre IX à l'approbation du Conseil général.

M. Alexis Landry fait part d'une conversation qu'il a eu l'honneur d'avoir avec deux conseillers d'Etat, et au cours de laquelle ces honorables ont rendu hommage au Conseil communal de Fleurier et à la célérité avec laquelle il répond aux demandes du Conseil d'Etat.

Au vote, les propositions du Conseil communal sont adoptées par 20 voix contre 15.

Les budgets scolaires sont adoptés sans modifications.

On vote encore un crédit de 450 fr. pour la Commission scolaire ; cette somme devant être utilisée à l'établissement de fiches sanitaires scolaires pour chacun des élèves des écoles primaires.

Dans les divers, M. le président O. Grisel donne lecture d'une lettre de remerciements reçue de sœur Berthe. A son tour, M. Dubois-Brocard lit la lettre reçue de sœur Berthe et dans laquelle elle remercie le Conseil communal de lui avoir décerné la bourgeoisie d'honneur.

M. Zbinden interpelle le Conseil communal au sujet de la mise en régie de certains services publics et de la vente des chevaux et d'une partie du matériel des Travaux publics.

M. Dubois-Brocard lui répond que cette affaire est de la compétence du Conseil communal et qu'il ne peut pas consulter le Conseil général pour chaque transaction.

M. Jean Barbezat déclare « en revenant à ses moutons » et demande au Conseil communal de faire preuve de bonne volonté en remettant les plaques tournantes en bon état. M. Dubois-Brocard lui répond que cette affaire est en bonne

voie et que, bientôt les wagons seront rendus directement à leur destination.

La séance est levée à 21 h. 50, Nous sommes heureux de relever ici que M. le président du Conseil général a conduit les débats, parfois ardues, avec un évident esprit de conciliation.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Concours d'affiches. — Un concours est ouvert parmi les artistes neuchâtelois pour un projet d'affiche pour la Fête des Vendanges. Cette affiche est prévue en lithographie en deux ou trois couleurs. Un prix de 200 francs sera attribué au meilleur projet. Les éléments principaux de la fête étant la vigne et la vendange, les allégories de l'automne, et le costume neuchâtelois, les projets qui rappelleraient la mascarade et le carnaval seraient exclus. Seront exclus aussi les projets qui rappelleraient la mascarade et le carnaval ceux qui n'atteindraient pas ou dépasseraient le nombre de couleurs prévues.

Adresser les projets, jusqu'au 24 septembre, à 18 heures, à M. Marc-V. Grellet, libraire, 2, Avenue du Premier-Mars, Neuchâtel, président du Comité de la Presse.

LE LOCLE

Service postal. — Le lundi du Jeûne fédéral, la distribution des lettres et de la messagerie est supprimée l'après-midi.

Travaux utiles. — Afin de desservir l'eau directement dans les ménages du hameau des Replattes, on se souvient que par les soins des Services industriels du Locle, il avait été procédé au captage d'une source importante à la Claire, près de la Jaluse. Ces derniers jours, une pompe centrifuge a été installée et l'on construit activement un réservoir qui se trouve à quelques cents mètres du collège des Replattes. La pompe centrifuge, fonctionnant déjà, mais seulement pour servir aux travaux. On pense que d'ici deux ou trois semaines, les habitants de ce joli hameau recevront l'eau directement chez eux, ce qui ne manquera pas d'être bien apprécié.

Dans nos églises. — Au culte du jour du Jeûne fédéral, la paroisse de l'Eglise nationale du Locle fera les adieux à son ex-pasteur, M. Ch. Ecklin, démissionnaire pour raison de santé.

Pour Genève. — Les personnes qui désirent accompagner nos deux sociétés ouvrières, La Sociale et L'Amitié, au grand festival-bazar qui aura lieu en novembre à Genève et qui manifesterait l'intention de verser des acomptes chaque semaine, sont priées de s'adresser auprès des présidents des sociétés sus-indiquées. Il s'agit d'une grande et impressionnante solennité prolétarienne à laquelle est conviée toute la classe ouvrière romande.

Ecole populaire du dimanche. — La reprise des réunions est fixée au dimanche 27 septembre, à 10 heures du matin. Qu'on profite de ce renvoi pour faire une active propagande auprès des jeunes, afin de grossir considérablement les rangs.

La troupe. — Les hommes de l'école de recrues III/2 ont quitté notre ville, cette nuit, pour se rendre à Colombier.

Cercle ouvrier. — Ce soir, dès 20 heures, soirée familière. Bonne musique. Invitation cordiale à tous les membres et à leurs familles et amis. (Voir aux annonces.)

Les hommes neurasthéniques

et sans volonté sont à plaindre et il faut leur faire perdre leurs vieilles habitudes. Les milliers d'hommes qui emploient le succédané de café-mélange moeca Virgo sont au contraire bien portants et joyeux et ils ont les nerfs reposés. Exigez les véritables paquets marque Kunzle

VIRGO

P2000n 6700

Prix en magasin: Virgo 1.40; Sykos 0.50. NAGO Olten

LA CHAUX-DE-FONDS

MILITANTS

Séance importante, ce soir, à 20 heures, à la Maison du Peuple, salle No 1.

Vente de « La Sentinelle »

Toutes les dames collaborant à la Vente de « La Sentinelle » sont informées qu'un petit souper sera servi au Restaurant de la Maison du Peuple, le mardi 22 courant, à 19 h. 30 précises. — Toutes y sont très cordialement invitées. — Prix du souper: 3 fr. 50.

Un accident mortel ou les dangers du dépassement

On se souvient de l'accident survenu à Einigen et au cours duquel un automobiliste de notre ville avait été malmené, « lynché », au dire de quelques journaux. Nous trouvons aujourd'hui une version tout à fait nouvelle dans la « Revue Automobile »:

« Voici le récit qui ressort des déclarations qu'ont faites plusieurs témoins à l'un de ses rédacteurs, lequel s'était transporté sur place.

Trois autos se suivant de près, et à vive allure, montaient la route de Thoun à Spiez. La dernière, une voiturette carrossée « grand sport », faisait depuis quelque temps des tentatives répétées pour dépasser celle qui la devançait. Le pilote de celle-ci, qui ne voulait pas donner le passage, se détournait de temps à autre pour voir où en était son poursuivant. A un de ces instants, il dévia et vint frôler le bord de la route, où se trouvait une fillette de 4 ans et demi, avec sa mère qui revenait justement de porter leurs instruments aux joueurs du golf d'Einigen. La fillette fut happée sous les yeux de sa mère et de son père aussi, un manoeuvre, qui revenait du tir. Elle eut plusieurs membres fracassés et une fracture du crâne qui provoqua la mort immédiate. Les deux autos avaient stoppé — la première 46 m. seulement après le point de l'accident, ce qui donne une idée de la vitesse. Accourus, les paysans des environs entourèrent les voitures et enjoignirent à leurs conducteurs d'attendre l'arrivée de la police de Spiez. (Einigen ne possède en effet pas de gendarmerie.) La dite police mit du temps à venir, car Spiez est éloigné de 4 km. Les automobilistes s'impatientèrent de ce délai, surtout l'occupant de la petite auto chaux-de-fonnière qui estimait n'avoir aucune part dans l'accident. Mais les indigènes retinrent l'auto de force. Ils contestent l'avoir détériorée et jetée au bas du talus.

Les obsèques de la fillette — unique! — ont eu lieu à Einigen.

Quel que soit le résultat de l'enquête, une morale peut dès maintenant en être tirée — à l'usage de tous les automobilistes. Dépasser est parfaitement naturel et admissible en soi. Mais ce ne doit en aucun cas dégénérer en un « match-poursuite » sur route. L'auto avertie qu'on veut la dépasser doit se ranger immédiatement sur le côté de la route — et ne chercher qu'après à rendre la pareille, si elle voit qu'elle peut le faire aisément et si elle tient vraiment à forcer sa moyenne pour le plaisir de tenir la tête. Réciproquement si vous voulez dépasser et que votre devancière ne s'y prête pas, gardez-vous d'insister et attendez patiemment qu'une occasion se présente. Mieux vaut perdre quelques kilomètres durant une heure, voire plus, que de risquer de se trouver impliqué dans quelque accident. Ne causait-il que des dommages matériels, il vous prendra en tout cas beaucoup plus de temps que votre résignation ne vous en eût coûté.

Nous laissons, il va de soi, à la « Revue Automobile » la responsabilité de sa version. Nous ne saurions prendre parti dans ce débat, mais nous avons cru de notre devoir de mettre cette version nouvelle sous les yeux du public. Il faut que les automobilistes se rendent compte des dangers toujours plus grands de la circulation. Un strict contrôle public, tel que le comprend aussi la « Revue Automobile », ne peut être que précieux et bienfaisant pour la cause même et l'avenir de l'automobilisme.

Le contrôle des métaux précieux

Le Conseil fédéral soumet à l'Assemblée fédérale, un projet de loi fédérale, accompagné d'un message sur le contrôle des métaux précieux.

Le projet de loi fédérale sur le contrôle des métaux précieux a en vue une révision totale de la législation fédérale concernant le contrôle et la garantie de la teneur en métal fin des produits d'or et d'argent et notamment de la loi fédérale du 23 décembre 1880, de la loi additionnelle du 21 décembre 1896 et de la loi fédérale du 17 juin 1886 concernant le commerce des déchets d'or et d'argent. La nouvelle loi étendra le contrôle obligatoire à tous les objets d'or et d'argent qui actuellement ne sont pas soumis à la loi, au platine. Elle introduit la marque obligatoire du contrôle pour les marchandises d'or et d'argent importées. Elle prévoit une teneur minimum d'or, d'argent ou de platine des objets mis en vente, interdit la vente d'objets en métaux précieux de qualité inférieure, etc.

Communiqués

Les Amis du Théâtre. — L'assemblée générale annuelle de cette société aura lieu le mardi 22 courant, à 17 h. 45, au Foyer du Théâtre. (Voir annonce.) Il ne sera pas envoyé de convocations.

Ecole des Travaux féminins. — Les cours de modes recommenceront le 24 septembre, à 20 h., salle No 15 du collège des Crétets. — Moyennant un modeste écolage, on peut profiter de ce cours qui comprend 12 leçons de 2 heures.

Les ballets fantastiques de Loie Fuller. — Si ce merveilleux spectacle obtint un succès sans pareil à Paris, Bruxelles, Londres, etc., il en est de même en Suisse. C'est ainsi qu'à Genève, où il se produit chaque année depuis trois ans, il est réengagé cette saison pour huit représentations. Les amateurs de beaux spectacles de notre ville ne manqueront pas la représentation annoncée pour ce soir à 8 h. 30. Rappelons que le spectacle se terminera avant le départ du dernier train pour Le Locle. — Location ouverte toute la journée.

Le défilé des mannequins vivants. — Le défilé de mannequins vivants est une Revue de la mode montée avec soin et goût. De merveilleux décors, des couplets chantés par un artiste dont nous taïrons le nom (afin d'en laisser la surprise au public), le défilé des 15 gracieuses jeunes filles vêtues à la dernière mode, le concours de l'orchestre Polo, tout enfin contribue à assurer le succès de la Revue des Élégances qui aura lieu au Moderne, les mardi 22, mercredi 23, et jeudi 24 septembre. — Location ouverte au Moderne dès lundi, à 9 heures du matin.

Notre opinion sur Mathias Sandorf. — Un film de cette envergure doit nécessairement attirer la grande foule, car c'est certainement l'œuvre la plus puissante du grand écrivain Jules Verne, que l'on ait réalisée à l'écran. Les plus célèbres artistes français ont été engagés pour immortaliser ce drame poignant, Armand Teller, l'inoubliable Jocelyn, Joubé, Toulout, Avette, Andreyor, etc., qui évoluent dans les sites les plus merveilleux qui correspondent certainement à ce que les imaginations les plus fertiles osent espérer. Une mise en scène ingénieuse et documentée et de remarquables effets de lumière, notamment dans la grande scène de l'orage, achèvent de donner à cette œuvre grandiose un éclat sans pareil. Tout Chaux-de-Fonds sera cette semaine à la Scala. Rappelons qu'il n'y a pas de représentation à la Scala dimanche. Par contre, Mathias Sandorf passera en matinée et en soirée le lundi du Jeûne. Le film n'a pas d'épisodes, il passe en entier dans une seule soirée.

Au Moderne, suite et fin de Raid en avion autour du monde. — Si la première partie du Raid en avion autour du Monde a obtenu un immense succès la semaine écoulée, la seconde et dernière partie de ce film admirable sera un vrai triomphe. Le côté dramatique est plus passionnant encore, et la note comique ne se relâche pas un instant. Quant à la partie documentaire, elle vous transporte au cœur des régions les plus intéressantes des Indes pour passer ensuite à

Singapour, Sumatra, La Chine, le Japon, Havaï, l'Amérique et aboutir à Paris. Si vous avez vu la première partie du Raid en avion autour du monde, vous voudrez en voir la fin, et vous aurez raison, car ça c'est du beau cinéma. — Dimanche, le Moderne sera fermé. Lundi, matinée et soirée. Les représentations de mardi, mercredi et jeudi, auront lieu à l'Apollo, la salle du Moderne étant réservée aux défilés de mannequins vivants pendant cette période.

FOOTBALL

Nous rappelons que la recette du match-tournoi interscolaire est destinée à la caisse du Bazar de charité de la Croix-Rouge. Le match aura lieu lundi 21 septembre, dès 13 h. 30, au Parc des Sports.

— Il est rappelé à chacun que le match de football entre Madretsch I et La Chaux-de-Fonds I aura lieu cet après-midi, à 4 heures.

FAITS DIVERS

Des rayons qui traversent la matière

Le fameux savant hindou sir Jagadis Chandra Bose, après trente ans d'expérience, est arrivé à mettre au point un instrument appelé « super rétine », qui rend sensible l'effet de ce que le spécialiste des rayons et des vagues électriques nomme « la lumière invisible ».

La « lumière invisible » consiste en courtes vagues électriques, ayant les mêmes propriétés qu'un rayon de lumière.

Ces vagues sont absorbées par certaines substances et point par d'autres. Ainsi, dans les démonstrations faites à Calcutta, par sir Jagadis Chandra Bose, le savant a montré la parfaite transparence d'un épais volume. De même, le charbon et le goudron sont absolument transparents sous les nouveaux rayons, tandis que l'eau demeure opaque.

La « lumière invisible », qui, sans instrument, demeure tout à fait ignorée des hommes, et probablement des animaux, est, dit l'expérimentateur, perceptible pour les plantes.

Convocations

LE LOCLE. — La Sociale. — Le Comité de La Sociale est convoqué extraordinairement dimanche 20 septembre, à 10 heures précises du matin au Cercle ouvrier. Présence de tous indispensables.

Musique ouvrière „La Persévérante“

MARDI 22 septembre 1925
à 20 h. précises

au local: Maison du Peuple, Salle 3
Cinquième étage

Assemblée générale

Vu l'ordre du jour très important, nous convoquons tous nos membres honoraires et passifs.

TRÈS URGENT. 8517 LE COMITÉ.

Le Vermouth Noblesse

de Ciravegna et Cie, à Genève, n'est pas un vermouth ordinaire puisqu'il est fabriqué uniquement avec du

Vin Muscat d'Asti

qui lui donne son goût et son arôme caractéristiques, faisant de lui non seulement un «apéritif» mais encore

une vraie gourmandise

mais, pour que toutes ses qualités puissent se développer, P30515X 7859

Il faut qu'il soit bu glacé ou très frais!

Restaurant de la Maison du Peuple

Rue de la Serre — En face de la Gare
LA CHAUX-DE-FONDS — Téléphone 16.14

Menu du samedi soir 19 septembre à fr. 3.—

Potage crème d'avoine
Hors-d'œuvre variés
Fricandeau de veau glacé
Pommes rissolées
Salade de tomates
Desserts

8510

- TRIPES -

Menus du dimanche 20 septembre à fr. 3.—

DINER
Consommé vermicelles
Boudelles au vin blanc
Roastbeef à l'anglaise
Choux-fleur au gratin
Pommes chateau
Salade
Glace ou fruits

SOUPER
Potage irlandais
Petites fêras à la meunière
Lapin sauté chasseur
Pommes
Salade
Desserts

Menu à fr. 4.—
Le roastbeef est remplacé par de la volaille de Bresse

Menu à fr. 4.—
Filet mignon aux laitues braisées, en plus

Madame,

Nous avons l'honneur de vous inviter au

DÉFILÉ DE PETITS MANNEQUINS VIVANTS

qui vous présenteront MARDI 22 SEPTEMBRE 1925,
à 15 h. précises, les DERNIÈRES NOUVEAUTÉS en

Robes et Manteaux

pour les tout petits, dans nos rayons, au 1^{er} étage.

AU PRINTEMPS

LA CHAUX-DE-FONDS

Cinéma SCALA
Mathias Sandorf



Admirable reconstitution du célèbre roman de JULES VERNE, interprétée par Armand TAILLER, l'inoubliable JOCELYN, JOUBÉ - TOULOUT - Yvette ANDREYOR

PAS D'ÉPISODES
Le film complet en une seule soirée

MODERNE
Suite et fin du
Raid en avion autour du monde

Six parties passionnantes
Dimanche: Pas de spectacle
Lundi
Matinée et soirée dans les 2 établissements

GRANDE SALLE COMMUNALE (Moderne)

Mardi 22, Mercredi 23, Jeudi 24 septembre 1925



REVUE DES ÉLÉGANCES
avec
DÉFILÉ DE MANNEQUINS VIVANTS

Les dernières créations de la mode, présentées par
15 gracieuses jeunes filles

avec les dernières chansons à la mode adaptées aux dernières créations de la mode

Orchestre POLO

Orchestre POLO

PRIX DES PLACES: de fr. 1.35 à 2.95 (programmes compris) Location ouverte à la Casse du MODERNE, dès LUNDI 21 septembre, à 9 h. du matin

Corsets ceintures-soutiens-gorge sur mesure, réparations, lavages. Prix très modérés. — S'adr. Place Neuve 6, 1^{er} étage. P8392C

Grande baisse. Façon de pantalons d'enfants depuis fr. 2.50. Façon de pantalons d'hommes depuis fr. 6.—. — M^{me} Lemrich-Beck, Fleurs 20, 3^{me} étage. 8376

VINS et SPIRITUEUX
GEORGES HERTIG
Tél. 10.40 La Chaux-de-Fonds

Lessives. J'entreprendrais en-core quelques lessives ou nettoyages de bureaux. — S'adresser à M^{me} V^{ve} Matthey, Fritz-Courvoisier 58. 8433



Qu'achèterai-je pour mon mari à Noël?

— Rien!

car j'ai obtenu cette jolie montre bracelet contre 150 bons-primés des lessives et des savons Schuler.
Je sais qu'il collectionne aussi avec entrain les bons-primés Schuler pour pouvoir me donner une montre de dame qu'il obtiendra contre 150 de ces bons.

Un bon-primé pour chaque morceau de «savon d'or» ou «La ruche» et dans chaque paquet de lessive «Les chats», «Perplex», «Dr Lind's» et «Lavo».

Demandez le prospectus à votre fournisseur.

Les bons-primés Schuler!

Livres franco contre remb.

Nombreuses Illustrations!

- La règle de tous les jeux (aussi billard, échecs, etc.) fr. 1.25
- 156 récréations mathématiques. » 1.25
- 112 récréations géométriques, chimiques, optiques. » 1.25
- 86 tours de cartes » 1.25
- 170 " de physique » 1.25
- Le manuel du magicien » 1.25
- 136 lettres galantes » 1.25
- La clef des songes (212 pages) » 1.25
- L'oracle du beau sexe » 1.25
- Le secrétaire universel, 306 pages » 1.75
- Le secrétaire galant, 304 pages.. » 1.75
- Pour rire en société, 418 pages » 1.75
- Le charlatanisme dévoilé, 314 pag. » 1.75
- Traité de la politesse, 274 pages » 1.75
- Le langage des fleurs av. gravures colorées... » 1.75
- Mille trucs pour conserver et réparer objets de ménage..... » 2.50
- Le jardinier fleuriste, 494 pages, 260 figures..... » 2.50
- Le guide pratique des ménages, pl. de 2000 recettes de cuisine, toilette, médecine, hygiène, vêtements, meubles, etc., etc..... » 3.25

Librairie P8172U
J.-F. Grumbach
Quai du Bas 17 8509
BIENNE (Suisse)

Aigüisez
VOS LAMES DE RASOIRS avec l'excellent APPAREIL vendu AU 8453
PANIER FLEURI
Voyez la devanture
Lames extra, à 0.25

taient de jolies sandales à semelle de caoutchouc comme en portent les joueurs de tennis... Des chaussures pareilles aux pieds d'un misérable, qui n'avait pas un penny en poche, c'était assez surprenant, vous me l'accorderez. Mais il y a plus... J'avais relevé dans l'appartement de Manfield des empreintes de pas restées très apparentes dans le sang...

Et en disant ces mots, le détective mit sous les yeux du magistrat de minces tablettes grisâtres à peine plus épaisses qu'une feuille de carton.

— Qu'est-ce que cela ?... demanda M. Melville.
— Ce sont les empreintes que j'ai relevées sur le parquet du cabinet de Manfield.

Le magistrat tournait et retournait les documents d'un air intéressé.

— Vous remarquerez, dit Allan Dickson, un « quadrillage » nettement accusé sur ces empreintes...

En même temps, il sortait de sa poche un paquet plié dans un journal et l'ouvrait à la hâte :

Deux sandales de tennis apparurent ; il les tourna du côté de la semelle de caoutchouc quadrillé.

— Comparez ces semelles avec ces empreintes, fit-il d'un accent de triomphe... comparez, monsieur le chef-inspecteur... Ce sont là les sandales trouvées aux pieds de Tramp.

Je ne saurais dire l'effet que cette déclaration produisit sur le chef de police. Je ne le voyais plus... Je ne voyais que les chaussures révélatrices... qui avaient laissé leur empreinte dans le sang... Je me sentais blémir... Je crus que mon cœur s'arrêtait.

Je venais de reconnaître mes « tennis-shoes », les sandales aux semelles silencieuses que j'avais chaussées pour me rendre chez Manfield !...

Il y a de ces coups du sort tellement imprévus qu'ils nous laissent déconcertés, sans même ce désir tout instinctif de nous y dérober... C'est la fatalité qui plane... On courbe la tête comme l'oiseau à l'approche de l'épervier... On se rend !... C'est fini !... Toute défense serait inutile et vaine !...

C'était exactement dans cet état que je me trouvais... Sans doute, dus-je à cet accès de fatalisme de ne pas faire trop mauvaise figure... Dès lors qu'il n'y avait rien à tenter, mes nerfs se détendirent... Je recouvrai un peu de calme...

Je dois dire, en revanche, que je me désintéressai complètement de la tournure qu'allait prendre l'affaire Manfield... Je ne sais plus quelles mesures arrêtèrent ces messieurs de Scotland-Yard... Je ne me souviens que d'une chose, c'est que je sortis infiniment troublé.

— Je suis perdu, me dis-je... Quand à moi, la

chose est certaine, mais Edith ?... Tentons, pendant qu'il en est temps encore, tout ce qu'il est possible de faire pour la sauver.

Ce fut dans cet état d'esprit que je me rendis chez l'ami dont j'ai parlé et sur lequel je comptais pour me tirer d'affaire. Il m'avait, maintes fois, prêté de petites sommes que je lui avais scrupuleusement restituées.

— Mon cher, excusez-moi, lui dis-je tout de go en l'abordant. Il me faut quarante livres séance tenante, ou je me fais sauter la cervelle !
Mes traits décomposés et la bizarrerie de mon langage durent convaincre mon ami de l'urgence de ma demande.

— Quarante livres ! se récria-t-il, il n'y a pas là de quoi s'alarmer. Vous être un enfant, Pyll ! Mon ami libella un chèque et me le tendit en disant :

— Voilà, mon vieux, et quittez-moi cet air défait. Quelque histoire de femme, sans doute. Est-ce une raison pour vouloir se faire sauter la cervelle ?

Je ne sais plus si je le remerciai. Je ne fis qu'un bond jusque chez son banquier et de là chez le mien, où je touchai le reste de mon dépôt, soit soixante livres. J'y joignis la banknote que j'avais toujours dans mon portefeuille et je fis du tout un pli chargé de deux cents livres que j'adressai au bureau restant de Charing-Cross, comme cela était convenu avec Edith.

Dans quel état devait se trouver ma maîtresse ! Pour un peu, j'aurais couru chez elle. Mais un reste de lucidité m'empêcha cependant de faire cette démarche folle.

« Maintenant, à Robert street, me dis-je... Il faut que rien ne reste qui puisse compromettre lady Stephens. »

J'ai déjà dit que mon intention était de changer de garçonnière... Il s'agissait d'en faire disparaître tous mes effets avant qu'un scandale imminent eût fixé la propriété sur ma véritable identité. J'avais justement pris toutes mes dispositions pour que mon déménagement s'opérât ce jour-là. J'arrivai à Robert street et montai à mon appartement.

Quelle tristesse dans ce nid qui avait abrité tant d'heures de joie délirante !

(A suivre.)

Kefal NEURALGIE MIGRAINE BOITE 5 TABLETTES FR. 1.80 TOUTES PHARMACIES

Grand Feuilleton de «La Sentinelle»

Pour l'honneur d'une femme

par
ARNOULD GALOPIN

(Suite)

Une fois que nous fûmes en voiture, Allan Dickson crut devoir me mettre au fait de ses opérations. J'étais tout oreilles et très anxieux, comme on doit le penser, d'apprendre par quel moyen il avait découvert l'assassin de Manfield.

— Je ne suis pas comme vous, dit-il ; je fais état des moindres indices. Vous n'avez rien remarqué dans la maison du crime ? Et bien ! moi, j'ai tout de suite observé des traces de pas restées visibles dans le sang et j'en ai relevé les empreintes. Voilà comment j'ai pu, en quelques heures, identifier notre homme. Mon gaillard est un vagabond que le hasard d'une rafle de police à Whitechapel a fait tomber entre les mains des constables. Tout s'enchaîne. J'avais prévenu le chef-inspecteur afin qu'il me tint au courant de toutes les arrestations.

« Cela n'a pas été long. Grâce aux empreintes dont j'avais sur moi des moulages, nous avons tout de suite reconnu à ses chaussures celui que je cherchais. C'est un nommé Tramp, déjà plusieurs fois condamné pour vagabondage. Il se défend comme un beau diable, mais nous arriverions bien à le faire avouer. »

J'étais loin de partager la confiance d'Allan Dickson.
Un vagabond ?... Ce que j'avais surpris de la conversation des deux assassins de Manfield rendait cette supposition tout à fait absurde. Mais je ne pouvais et pour cause, faire part de mes doutes à mon interlocuteur.

Je le voyais si sûr de lui, si confiant, que ma conviction en fut ébranlée peu à peu.

— Avouez, me dit-il, que mon hypothèse était bonne... Ce n'est évidemment pas pour son propre compte que ce Tramp, un obscur loqueteux de Whitechapel, s'est introduit chez Manfield. C'est un comparse, un homme à tout faire, gagé par un de ceux qui avaient intérêt à reprendre

certaines papiers compromettants contenus dans le secrétaire du maître chanteur... Quel est l'instigateur du crime ? Je vous laisse le soin de déduire vous-même.

Je déduisais très bien ce que me proposait le grand détective :

— Vous voulez dire, n'est-ce pas ? mon cher maître, que le commettant du nommé Tramp...

— L'interrogatoire que je ferai subir au vagabond, interrompit Allan Dickson, nous fixera sur sa mission et sur la personnalité de celui ou de ceux qui l'ont payé pour accomplir cette besogne dangereuse...

Le hansom roulait toujours.

Il me semblait que nous n'arriverions jamais... Et je pensais à Edith, à ses transes, et à la somme de deux cents livres qu'elle devait recevoir avant midi...

Mais, sous quel prétexte fausser compagnie à Dickson ?

Il me manquait toujours quarante livres et je n'aurais plus le temps matériel d'aller solliciter l'ami sur lequel je comptais pour m'avancer cet argent.

Plusieurs fois déjà j'avais regardé ma montre...

— C'est donc un tic, me dit Allan Dickson... Vous consultez à tout instant votre montre... Qu'est-ce qui vous prend donc ? Vous n'avez cependant rien de mieux à faire pour l'instant que de m'accompagner...

Nous étions arrivés au poste de police de Whitechapel Road.

On reconnut Allan Dickson et le personnel s'empressa.

— Eh bien ! demanda le maître, que fait notre vagabond ?

— Il proteste, Sir, il proteste, répondit le secrétaire... Il dit qu'il est un honnête homme et qu'il ne comprend pas pourquoi on l'a arrêté...

— Bien... nous allons voir ça... Faites venir le nommé Tramp...

Dirai-je ma stupeur quand je vis entrer l'accusé ?

C'était un pauvre hère, affreusement minable et ravagé par les privations. Sa figure était enfouie dans une barbe inculte et ses grands yeux bleus reflétaient une infinie douceur.

— Ça, l'un des assassins de Manfield !... Allez donc !

Je doutais véritablement du fameux flair d'Allan Dickson.

Mais, encore une fois, pouvais-je dénoncer la méprise ?

Je remarquai que Tramp avait les pieds nus. Cela n'avait rien de surprenant chez un tel misérable. Cependant, je pensais, à part moi, que

FIANCÉS! Vos Meubles à 7497
Pescoux chez A. THIEBAUD
 Société « Les Amis du Théâtre »
 La Chaux-de-Fonds
Assemblée générale
 Annuelle
 Mardi 22 septembre 1925
 à 17 h. trois quarts, au Foyer du Théâtre

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée générale.
2. Rapport sur l'exercice 1924-1925.
3. Rapport des vérificateurs de comptes.
4. Renouvellement du Comité.
5. Divers.

8504
 Le Comité.

A leur excellence,
 on reconnaît

les Potages Maggi. Une courte cuisson, avec un peu d'eau seulement, en fait des soupes savoureuses, nourrissantes et digestives. Leur grande variété satisfait tous les goûts.

P 4208 Z 8422

Les signes distinctifs des blocs de Potages Maggi sont le nom Maggi et les étiquettes jaunes et rouges

LA NEUCHATELOISE
 soumise à la surveillance de la Confédération
ASSURE MAINTENANT VOTRE VIE

Par une organisation toute moderne, elle pratique largement l'assurance sans examen médical et couvre rationnellement le risque de guerre. Chacune de ses polices est un véritable papier-valeur.

A ses clients, LA NEUCHATELOISE assure la plus large couverture. A leurs capitaux, la plus absolue sécurité.

OF 859 N 8367
 Agent général: M. Th. PERRIN, Hôtel des Postes, NEUCHÂTEL

Jubilé du Gymnase LE FOYER
 pour
JEUNES FILLES
 Balance 10⁰

En vente dans les librairies de la ville et au Secrétariat du Gymnase:
 Livre d'Or, fr. 12.—
 Cartes postales du Jubilé, de M^{mes} Humbert-Woog, Perrochet, MM. Courvoisier, Duplain, Kaiser père, Kaiser fils, Perret, Schwob, Stauffer. La pochette, fr. 1.—
 La distribution des Livres d'Or et des médailles aux souscripteurs se fait au Secrétariat du Gymnase. 8456

reprendra ses veillées de couture et raccommodages, à partir du **mardi 22 septembre**. Invitation cordiale à toute jeune fille. P2247 C 8475

PHOTOGRAPHIE GROEPLER
 PORTRAITS — GROUPES
 AGRANDISSEMENTS

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 13 H.
 Téléphone 10.59 8256 Parc 10

Oui, c'est chez Sa-
 gne-Juillard, 38,
 Léopold-Robert, que
 vous serez le mieux
 servi. Horlogerie-
 Pendulerie Zénith.
 Bijouterie 2345
 5% S. E. N. & J. 5%

Achevages 83/4. soignés à surtir à ouvrier fidèle. — S'adresser au Comptoir, rue Daniel-Jeanrichard 13. 8443

MODES Automne - Hiver 1925 - 1926
EXPOSITION
 des
Dernières Nouveautés
 MODÈLES EXCLUSIFS

F.-A. GYGAX & C^{IE}
 LA CHAUX-DE-FONDS NEUCHÂTEL
 16, Rue de la Balance, 16 5, Rue des Epancheurs, 5
 Fabrique et Bureaux à Boudry P2596 N 8421

Train spécial C.F.F.
 à prix réduits pour
Bâle
 Dimanche 27 septembre 1925

Extrait de l'horaire:

5.00	dép. Le Locle-Ville	arr.	21.50
5.22	» La Chaux-de-Fonds	»	21.28
5.44	» St-Imier	»	20.52
8.10	arr. Bâle C. F. F.	dép.	18.00

Prix des billets pour Bâle et retour:
 De Le Locle-Ville, III^e cl., fr. 8.55
 » La Chaux-de-Fonds, II^e cl., fr. 11.35; III^e, 7.90

Les billets spéciaux sont en vente, à l'avance, aux guichets des gares de départ. Ce train spécial sera mis en marche quel que soit le temps. Pour plus de détails, prière de consulter les affiches dans les gares, etc. P7011 Y 8488

Cette semaine
Grande vente
 de
Costumes tailleur

gabardine, tissus mélangés, velours de laine, tous tissus très belle qualité, forme dernière nouveauté, fr. 49.—

Costumes 3 pièces, de laine, fr. 59.—

Redingotes tissus mélangés, fr. 29.—

Vareuses beau mouflon, toutes teintes, fr. 9.90

MADAME 8426
Marguerite WEILL
 La Chaux-de-Fonds
 Rue Léopold-Robert 26
 2^{me} étage - Tél. 11.75

Ouverture Saison Automne
 LE RAYON DE
PARDESSUS
 pour
 Hommes, Jeunes Gens et Enfants
 EST AU COMPLET

Quelques prix d'entrée de saison:
 Pardessus raglan pour hommes, et jeunes gens, doublé mi-corps, 39.—
 Pardessus raglan doublé face, fr. 59.—
 Pardessus raglan dernière mode, entièrement doublé, col transformable, fr. 69.—
 Pardessus cintré croisé, haute mode 79.—
 Pardessus raglan pour garçonsnets, fr. 29.—

Toujours grand choix au rayon spécial de **COMPLETS** pour hommes, jeunes gens et enfants 29.—, 39.—, 49.—, 59.—, 69.—, 89.— et au-dessus

MADAME 8428
Marguerite WEILL
 La Chaux-de-Fonds
 Rue Léopold-Robert 26
 2^{me} étage - Tél. 11.75

les empreintes de ses pieds avaient dû fournir de bien faibles indices à Allan Dickson.

Je sais que nous devons aux policiers français un procédé qui consiste à prendre les empreintes des doigts et principalement celles du pouce. Mais je n'avais jamais entendu dire que la plante des pieds pût fournir des indices aussi sérieux.

Tramp, d'ailleurs, se défendait avec énergie.

— Je n'ai rien fait, répétait-il... Je n'ai tué personne... J'ai beau être vagabond, je suis un honnête homme.

Allan Dickson se tourna vers le secrétaire de police:

— Monsieur, dit-il, nous allons conduire cet homme à Scotland-Yard, où nous l'interrogerons en présence du chef-inspecteur... Veuillez, je vous prie, faire avancer une voiture fermée.

Quelques minutes après, un de ces lourds véhicules à quatre roues, comme on en voit encore à Londres, aux environs des gares, s'arrêtait devant le bureau de police.

Tramp y fut hissé, en dépit de ses protestations, un constable prit place à côté de lui et nous nous assimes en face, Allan Dickson et moi.

— A Scotland-Yard! ordonna le maître.

Le jour était bas, les becs de gaz étaient encore allumés et l'on voyait, ça et là, clignoter leurs feux ternes.

Tout à coup, notre voiture s'arrêta.

Nous entendîmes presque aussitôt le cabman jeter un grand cri, puis il y eut un bruit mat suivi de piétinements furieux.

— Un accident... bougeonna le constable... Avec un brouillard pareil, c'était à prévoir.

Allan Dickson s'était penché à la portière... A son tour, il poussa un cri et tomba en arrière, sur ses genoux.

Je ne pourrais dire exactement ce qui se passa ensuite.

Ce fut si instantané, si bref que mes souvenirs sont forcément très vagues.

Au milieu de ces cris, en présence d'une attaque aussi brutale, dont les auteurs demeuraient invisibles, je n'eus d'abord qu'une pensée: fuir!

Je me jetai sur la portière du côté opposé à celui par lequel venait d'être assailli Allan Dickson et je sautai vivement à terre, dans le brouillard.

Le temps d'une plus ample réflexion me manqua... Un choc formidable, en pleine poitrine, m'envoya rouler à plusieurs mètres... Je perdis la notion des choses... Je crus que le brouillard m'entraînait dans la cervelle, et ce que je vis m'apparut alors si trouble que je demeurai comme hébété.

Une forme humaine gigantesque se dressa devant moi, puis s'effaça brusquement. Cette carure d'athlète, cette largeur d'épaules, j'avais déjà vu cela quelque part...

Les réflexions sont un peu confuses quand on se trouve couché tout de son long, en pleine rue, avec un coup de poing dans l'estomac.

Il me sembla cependant qu'une deuxième forme plus petite et plus trapue surgissait de derrière la voiture. Puis, j'entendis un nouvel appel de détresse et un corps vint s'abattre sur le mien.

Ce compagnon d'infortune et moi nous accrochâmes désespérément l'un à l'autre.

C'était le constable.

Une même question nous vint sur les lèvres:
 — Etes-vous blessé?
 Mais le fonctionnaire s'était déjà élancé vers la voiture en hurlant:
 — Le prisonnier!... Le prisonnier!...
 Je me trainai lamentablement, me tenant à deux mains l'épigastre.

Allan Dickson était aussi debout et regardait comme moi dans l'intérieur du véhicule.

Il n'y avait plus personne!

Tramp, l'homme à la barbe de patriarche, Tramp avait disparu!

Le maître paraissait hors de lui... des mots intelligibles sortaient de sa bouche.

Notre cocher revenait, clopinant.

— Ils l'enlèvent!... ils l'enlèvent!... criait-il en tendant le poing dans le vide...
 — Qui... ils? demanda Dickson, affolé.
 — Mais les deux hommes, parbleu! les deux brutes qui m'ont assailli... Ah! ce sont de rudes gredins!... et quelles poignes!
 — De rudes poignes, en effet, affirma flegmatiquement le constable en s'épongeant le nez avec son mouchoir.
 — Je suis bien sûr qu'ils étaient deux, affirma le cocher en se tâtant le torse.
 Allan Dickson s'écria, furieux:
 — Mais il fallait appeler... frapper sur eux avec votre fouet.
 — J'aurais voulu vous y voir, répartit le cabman... Ces gens-là sont sûrement des boxeurs... ils cognent comme des sours...
 Le maître eut un geste d'impatience.
 — C'est bien, dit-il, à Scotland-Yard!...
 Le constable répéta l'ordre d'un ton sec et nous remontâmes en voiture.

Allan Dickson avait repris tout son calme et je m'aperçus alors qu'il enfouissait dans la vaste poche de son overcoat un paquet de forme oblongue qu'il avait, au départ, posé sur la banquette.

La voiture avançait avec un insurmontable

mouvement de roulis et nous nous regardions, sans mot dire, de l'air assez déconfit de gens qui viennent d'être joués.

Nos mines d'ailleurs, étaient piteuses; j'avais envie de geindre à chaque cahot; le constable continuait à s'éponger le nez; quant à Allan Dickson, il se livrait sans doute à de nouvelles déductions, car il se tenait la tête à deux mains.

Il était manifeste que cette brusque intervention d'inconnus délivrant un « guenilleux » dérouterait tous ses calculs.

Moi seul, peut-être, aurais pu fournir quelques renseignements sur les mystérieux sauveurs de ce problème criminel, mais j'avais, on le sait, de sérieux motifs pour garder le silence...

XII

Le maître après un moment de réflexion prononça enfin d'une voix lente:
 — De plus en plus, mes suppositions se précisent. Ce Tramp est l'auteur du meurtre de Manfield, cela n'est pas douteux, mais il a été payé par quelqu'un. L'incident dont nous venons d'être les témoins — ou, pour mieux dire, les victimes — démontre clairement que ce vagabond appartient à une bande organisée... une bande dont je crois connaître le chef.

Le constable parlait avec difficulté, à cause des soins incessants que réclamait son nez; aussi, se contentait-il de hocher la tête en signe d'approbation.

Nous tirâmes cela au clair en présence du chef-inspecteur, continua Dickson... En somme, ce contre-temps nous a été fort utile... L'affaire prend des proportions plus sérieuses, puisque nous nous trouvons en présence d'une véritable association de malfaiteurs.

Le ton d'Allan Dickson était si péremptoire que je ne savais plus que penser. Il était certain que les choses se compliquaient étrangement, et je n'en étais pas fâché, dans le fond, car chaque nouvelle complication ne pouvait que m'être profitable.

Nous arrivâmes à Scotland-Yard. Allan Dickson prit les devants et monta le grand escalier. Nous le suivions respectueusement, le constable et moi.

Au premier étage, il fallut parlementer avec l'agent de service.

— Dites au chef-inspecteur, enjoignit le détective, que je désire absolument le voir pour une communication grave concernant l'affaire Manfield.

L'agent considéra avec étonnement le constable tout ensablant, ensuite Allan Dickson, puis moi, modeste débutant, qu'il ne connaissait pas

encore. Il comprit, cependant, qu'il s'agissait de quelque événement grave, car il s'empessa d'aller prévenir le chef-inspecteur.

Quelques minutes après, nous étions introduits dans le cabinet de Mr. Melville, le grand maître de la police de Londres. A notre vue, celui-ci ne put tenir une exclamation.

— Vous êtes blessé, Jaundice? fit-il en s'adressant à l'infortuné constable... Que vous est-il arrivé?... On me dit que c'est pour l'affaire Manfield...

Ce fut Allan Dickson qui répondit:
 — Monsieur le chef-inspecteur, nous devons vous amener l'individu soupçonné d'avoir assassiné Manfield... Cet homme, un nommé Tramp, vagabond de Whitechapel, a été découvert par moi à la suite de circonstances assez curieuses. Nous le conduisons ici quand nous avons été assaillis en chemin par des inconnus qui l'ont enlevé et pris aussitôt la fuite avec lui...
 Mr. Melville ouvrit des yeux étonnés.
 — Que me dites-vous là? s'écria-t-il... Ainsi ce Tramp avait des complices?
 — Oui... et de rudes complices, je vous l'assure, des professionnels du guet-apens.
 Sur un signe du chef-inspecteur, nous nous assimes,
 — Qui est monsieur?... interrogea Mr. Melville en me désignant.
 — Monsieur est mon collaborateur... répondit Allan Dickson.
 Il y eut un silence. Le magistrat consultait un registre placé devant lui.
 — Je vois, dit-il, enfin, que vous étiez dans le vrai, monsieur Dickson... mais je vous avouerai que j'avais quelques doutes sur la culpabilité de Tramp, un rôdeur de Whitechapel, qui n'a à sa charge que des délits de vagabondage.
 Le maître regarda fixement M. Melville.
 — Ce vagabond, dit-il, est un criminel... et c'est le hasard qui me l'a livré... Lorsque vous avez consenti, sur ma demande, à me soumettre la liste des personnes arrêtées dans Whitechapel, le nom de Tramp m'a frappé. Pourquoi?... Relisez le rapport succinct qui figure sur le registre... Ce vagabond en guenilles portait des chaussures neuves... Voilà ce qui m'a surpris, monsieur le chef-inspecteur...
 Allan Dickson se tut...
 Le magistrat le regardait anxieusement.
 — Et, de là, vous inférez que?... fit-il au bout d'un instant.
 — Des chaussures neuves aux pieds de ce vagabond, cela avait attiré mon attention, voilà tout. J'ai pour habitude de ne laisser passer aucun détail sans l'éclaircir... Je demandai à voir l'homme, afin d'examiner ses chaussures. C'e-

Cinéma de la Paix, St-Imier
 Téléphone 138 8516
 Samedi et Lundi à 20 1/2 heures
 Deux grands succès
L'Appel de la Vallée
 Grand et merveilleux drame
 d'après le célèbre roman de JANE GREY, 7 actes
Douloureuse Aventure
 Grande comédie dramatique
 Adaptation française d'HENRY LAFRAGETTE
 Grand succès — Grand succès

Hôtel du Cheval-Blanc - Renan
 A l'occasion du Jeune Fédéral 1925
Menu à fr. 4.50
 Crème portugaise
 Filets de poissons frits, sauce tartare
 Jambon du pays au Madère, haricots nains
 Poulet de Bresse, salade
 Dessert
 P6462J 8526
 Se recommande, W. MESSERLI, propr.
 Prière de se faire inscrire: Téléphone 12

Comptoir industriel et commercial
 25 sept. LA CHAUX-DE-FONDS 5 oct.
 Visitez le Stand 53
POTAGERS
 en tous genres 8506
 Beau choix de CALORIFÈRES
CHAUDRONNERIE
 Buanderies - Batterie de cuisine - Alambics
 Tél. 1798 WEISSBRODT FRÈRES Progrès 1

Café-Brasserie du Simplon
 Samedi 19 septembre
 dès 20 heures
Soirée Dansante
 organisée par le
"Bobsleigh-club"

Bonne musique - Permission tardive
 Consommations de premier choix
 8524 Se recommande.

Aux Modes Parisiennes 8512
 Mesdames,
Nos jolis CHAPEAUX d'HIVER
 sont arrivés
 Toujours bien assorti en Chapeaux de feutre
 Prix les plus justes
M. GANGUILLET
 114, Rue Numa - Droz, 114

CINÉMA DU CASINO - St-Imier 8511
 Samedi et Lundi soir à 8 1/2 h. - Dimanche: Relâche
La Pocharde
 Le roman de JULES MARY
 Pas d'épisodes — Seulement deux jours
Un heureux mari
 Comique final avec LUI

Restaurant Coopératif
Le Locle
Menu du dimanche 20 septembre 1925
DINER
 Crème d'avoine
 Thon à la mayonnaise
 Bouchées à la reine
 Cuisson de porc rôti
 Haricots verts sautés
 Pommes Parmentier
 Salade 8510

CERCLE OUVRIER - LE LOCLE
 SAMEDI 19 septembre 1925, à 20 h.
Soirée familière
 Bonne musique
 Consommation de premier choix et Pâtisserie
 Invitation cordiale.

Anciens Magasins du
Juventuti
 POUR MESSIEURS
 reçu une nouvelle série de
Complets à Fr. 69.-
 POUR DAMES 8437
 reçu Nouveautés d'hiver pour
Robes - Costumes - Manteaux

On demande à louer
 dans un quartier tranquille, pour
 avril 1926, ou époque à convenir,
 2 appart. de 4 p., plus
 chambres de bains et de bonne;
 si possible dans la même maison.
 — Offres à M. Wille, avocat,
 Numa-Droz 71. 8357

ÉVANGILE ET TEMPÉRANCE
 Dimanche 20 septembre
 à 20 h. précises
 (Grande salle de la Croix-Bleue)


Dans le Jardin des Paraboles
 (Une heure de retrempe spirituelle)

PROJECTIONS LUMINEUSES
 sur les
"Paraboles" d'Eug. Burnand
 avec le bienveillant concours
 d'un **DOUBLE QUATUOR**
 sous la direction
 de M^{me} MATHÉY-SERMET, prof.
PROGRAMME
 1. Double quatuor: Elévation,
 de Haydn.
 2. Allocation de l'Agent de la
 Croix-Bleue: Sols ferme -
 Tiens ferme - Crois ferme.
 3. **"Les Paraboles" d'Eugène**
 Burnand (avec musique vocale).
 4. Double quatuor: Ave Verum,
 de Mozart. 8440
 Les enfants non accompagnés
 ne sont pas admis
 La collecte qui sera faite à
 l'issue de la séance est particu-
 lièrement recommandée.
 Portes ouvertes à 19 h. 30

Finisseuse
 de boîtes argent
 est demandée tout de suite.
 S'adresser au bureau de La
 Sentinelle. 8447

Achevages 83/4 l. soignés à sor-
 tir à ouvrier fidèle.
 — S'adresser au Comptoir, rue
 Daniel-Jeanrichard 13. 8443

Les dernières
 Créations et
 Nouveautés
 en
CHAPEAUX FEUTRE
 sont rentrées
 Feutre extra-léger
 Modèles exclusifs
 Premières marques suisses
 et étrangères 8515
Moritz
 au Royal
 Top Royal B
 5% S. E. N. & J. 5%

Le plus grand choix
 Prix les plus bas
"Le Rêve"

 Potagers tous genres.
 Mises en ménage com-
 plètes. Fers, outillages
 Quincaillerie 8466
SANDOZ FRÈRES
LE LOCLE
 Succ. de H. Sandoz-Roulet

Eglise Nationale
Paroisse du Locle
 Cultes du jour du Jeune
Dimanche 20 sept.
 9 h. 30: Culte. Chœur mixte.
 M. Adrien Jaquier. Adieux de
 la paroisse à son pasteur,
 M. C. Ecklin.
 20 h.: Culte de Ste-Cécile. Mu-
 sique religieuse. M. John
 Matthey-Doret. 8520
 Collectes pour les Missions

Où se meubler?
 Les bas prix ne sont pas du tout une
 preuve des bonnes conditions d'un achat.
**Il vous faut des meubles so-
 lides et de bon goût.** Pour avoir
 ces meubles modernes ou de style
aux meilleures conditions,
 adressez-vous directement au 8485
Magasin Continental
 2. Rue Neuve, 2 - La Chaux-de-Fonds
 Fabrique de lite-
 rie et meubles
 rembourrés

A vendre tout de suite, table
 ovale, bois dur, pied
 ouvragé; deux bois de lit dont
 1 bois dur, avec sommier. Bas
 prix. — S'adr. chez M. Bollat,
 rue de la Paix 79. 8468

A vendre faute d'emploi, un
 bon potager, brûlant
 tous combustibles. — S'adr. Che-
 min des Post. 25 (Succès). 8413

A vendre un fer à repasser
 électrique, 110 volts,
 complet; un grand séchoir et
 un lutrin. — S'adr. rue de la
 Paix 75, 3^{me} ét., à droite. 8452

Layette à vendre, avec outilla-
 ge complet, pour hor-
 loger; ainsi qu'une pharmacie.
 — S'adresser rue du Parc 88,
 1^{er} étage, à gauche. 8436

Baraque. A vendre une bara-
 que à l'état de neuf
 pour 250 fr. — S'adresser à Louis
 Perret, Numa-Droz 175. 8513

A vendre bien conservé, un
 porte-manteau grand
 modèle fr. 75.—; une grande
 planche à repasser fr. 10.—; un
 couteau pour la tourbe fr. 10.—;
 un manteau caracul noir fr. 18.—.
 S'adresser Numa-Droz 36, au
 2^{me} étage. 8162

A vendre machine à coudre
 lit de fer avec lite-
 rier. Bas prix.
 Chez Madame Lemrich-Beck,
 Fleurs 20, 3^{me} étage. 8375

A vendre avantageusement:
 lit de fer avec lite-
 rie, commode, canapé, tables,
 chaises, lampes électriques, bou-
 teilles, 1 grand feuillet, etc. —
 S'adresser Rue P.-H.-Matthey 23,
 au 2^{me} étage, à gauche. 8366

A vendre d'occasion un joli
 costume hernois
 pour fillette de trois ans. — S'a-
 dresser rue des Granges 6, au
 pignon. 8454

A vendre faute d'emploi, un
 bois de lit noyer et
 pailasse à ressorts, usagés mais
 en bon état, bas prix. — S'adr.
 Eplatures-J. 3, plain-pied. 8307

Etat civil du Locle
 du 18 septembre 1925

Mariage. — Béguin, Marcel,
 instituteur, à La Chaux-de-Fds,
 et Jaquet, Marguerite-Alice, do-
 miciliée au Locle, les deux Neu-
 châtelois.

Décès. — 3170. Cachelin, Wil-
 helm-Tell, horloger, né le 8
 mars 1881, Neuchâtelois.

Pompes funèbres
Corbillard-Fourgon automobile
 Toujours grand choix de
Cercueils crémation
Cercueils de bois
 Tous les Cercueils sont capitonnés
 Prix très avantageux 6033
 S'adres-
 ser, **S. MACH**
 Numa-Droz 6 4.90 Téléphone 4.34
F.-Courvoisier 56 Jour et nuit

LE LOCLE
 Veillez et priez car vous ne savez
 ni le jour, ni l'heure à laquelle le
 Fils de l'homme viendra.
 Matth. XXV, v. 13.
 Madame Rosalie Cachelin-Galland et ses enfants, Roger,
 Mathilde, Andrée et Gabrielle; Monsieur Charles Galland
 père, ses enfants et petits-enfants, à Auvier, en Hol-
 lande et New-York; Madame veuve Marie Cachelin-
 Fallet, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-en-
 fants, au Locle, La Chaux-de-Fonds et Bâle, ainsi que
 les familles parentes, amies et alliées font part du deuil
 qui vient de les frapper en la personne de
MONSIEUR
Tell-Wilhelm CACHELIN-GALLAND
 leur cher époux, père, fils, beau-fils, frère, beau-frère,
 oncle et cousin, que Dieu a repris à Lui aujourd'hui,
 dans sa 45^{me} année, après une pénible maladie.
 Hôpital des Cadolles (Neuchâtel), le 16 septembre 1925.
 L'ensevelissement, AVEC SUITE, aura lieu au Locle,
samedi 19 septembre, à 13 heures.
 Culte à 12 3/4 heures. 8501
 Domicile mortuaire: **Hôtel-de-Ville 5.**
 Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

VILLERET
 Repose en paix, cher père, tu as fait ton
 devoir; ton souvenir nous sera toujours
 vivant.
 Le travail fut sa vie, la mort est son
 repos.
 Madame Lina Choffat-Jaquet;
 Madame et Monsieur Louis Favre-Choffat et leur fils,
 à Villeret;
 Monsieur et Madame Albert Choffat-Voirol et leurs en-
 fants, à Genève;
 Monsieur et Madame Louis Choffat-Nydegger et leurs
 enfants, à St-Imier;
 Monsieur et Madame Armand Choffat-Favre, à Agen
 (France);
 Madame et Monsieur Jules Favre-Choffat, et leur fils,
 à Villeret;
 Monsieur et Madame Robert Choffat-Gaillard et leur
 fils, à Romainville (Paris), ainsi que les familles Choffat,
 Jaquet et alliées, ont la profonde douleur de faire part
 à leurs amis et connaissances, du décès de leur cher et
 regretté époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-
 frère, oncle et parent,
Monsieur Louis CHOFFAT-JAQUET
 décédé aujourd'hui, à 2 heures de l'après-midi, après une
 longue maladie, dans sa 72^{me} année.
 Villeret, le 17 septembre 1925.
 L'ensevelissement auquel ils sont priés d'assister, aura
 lieu **dimanche 20 septembre**, à 1 h. de l'après-
 midi.
 Domicile mortuaire: Sa maison, à Villeret.
 L'urne funéraire sera déposée.
 Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 8496

CHAPEAUX DE DEUIL Cousins mortuaires **AU PRINTEMPS**
 Crêpes et Grandânes

Les faits du jour

La guerre au Maroc

La tête d'Abd-el-Krim mise à prix

PARIS, 18. — On mande de Mellila que dans une proclamation répandue parmi toutes les tribus rebelles, le sultan du Maroc offre un demi-million de francs à qui lui présentera Abd-el-Krim ou son frère, morts ou vivants. Abd-el-Krim aurait fait renforcer sa garde personnelle, son frère, dans la crainte d'être assassiné par un des nombreux aventuriers qui composent son état-major, a fait éloigner tous ceux dans lesquels il n'avait pas une absolue confiance.

On mande de Fez au « Journal » qu'Abd-el-Krim a installé autour de sa résidence de nombreux canons et une grande quantité de mitrailleuses. Il a fait fusiller le fils du chérif Eaddu, ce qui a mécontenté beaucoup de ses partisans. Il a en outre ordonné l'arrestation de 13 notables de Ajdir et de 2 bocaya, suspects de vouloir désertir la Cour.

Selon des renseignements parvenus à Fez, les Espagnols auraient tenté un débarquement à la Pointe des Frères, et occupé une position d'une largeur de 3 kilomètres, flanquant à l'ouest la position de Nuovo Moro. Les Riffains ont perdu Kudiatahar.

LA GUERRE EN SYRIE

BEYROUT, 19. — Havas. — Aux dernières heures de la nuit, du 16 au 17, la garnison française de Mousseïra a engagé un combat contre de forts contingents de Druses. La lutte qui a été violente s'est terminée à 6 heures du matin par le repli général des Druses qui ont laissé sur le terrain plusieurs centaines de cadavres et de nombreux blessés. Les pertes françaises sont minimes. Un drapeau druse a été pris.

Chinois belliqueux

PEKIN, 19. — Havas. — Des bruits persistants ont couru ces temps derniers dans le Honan suivant lesquels Yueh Wei Chun, partisan de Feng Yuh Siang, massait des troupes avec l'intention d'envahir le Shansi et de soumettre la province à l'influence de Feng Yuh Siang. On annonce aujourd'hui que Tschang Tso Lin a déclaré que si une attaque sans provocation était lancée sur le Shansi, il prendrait les armes pour le défendre. Changt Sung Chang, gouverneur du Shantung, partisan de Tschang Tso Lin rencontrerait, dit-on, des forces sur la frontière du Honan dans le but d'aider, si cela est nécessaire, à la défense du Shansi. Dans les milieux politiques, on espère cependant que la guerre sera évitée.

Le bismuth et l'arsenic

BRUXELLES, 19. — Havas. — Une conférence internationale de médecine, qui portera sur l'unification des médicaments arsenicaux et bismuthiques et qui s'occupera du dosage chimique et biologique, ainsi que l'adoption d'une nomenclature, se réunira le 21 septembre au Palais des Académies. Le ministre de l'intérieur ouvrira la conférence au nom du gouvernement.

En Colombie

NEW-YORK, 19. — Havas. — On mande d'Arica (Chili), que M. José Villanueva, qui fut autrefois désigné pour remplir les fonctions de président de la Colombie, est arrivé à Arica. Il a déclaré qu'il s'est enfié pour éviter d'être arrêté et que l'état de siège a été proclamé en Colombie.

Le « Berlin »

BREME, 19. — Wolff. — Le paquebot « Berlin » construit sur le chantier Vulkan à Vegesak, a été reçu par le Norddeutschen Lloyd, après une course d'essai. Le paquebot effectuera le 26 septembre son premier voyage de Bremerhafen à Berlin.

Tchitchérine chez le Pape

LONDRES, 19. — Havas. — On mande de Moscou que le ministre des affaires étrangères déclare qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter de l'état de M. Tchitchérine. Le ministre des affaires étrangères soviétiques s'absentera probablement. Il se rendra au Vatican, mais le lieu de sa destination n'est pas encore définitivement fixé.

LA BELLE CONTREBANDIERE

Elle voulait passer 10,000 caisses de whisky

LONDRES, 19. — Une affaire de contrebande occupe toute la presse anglaise. On a arrêté, vendredi, Mme de Cesares, très connue dans la haute société de Londres, comme championne de golf et célèbre pour sa beauté autant que pour ses prouesses d'écurière et d'automobiliste.

En janvier dernier, Mme de Cesares fondait à Londres la « Gloria Steamship Company », société maritime à laquelle participe un millionnaire américain célèbre. Ces jours derniers, un vapeur de cette compagnie de contrebande, le « Général-Serret » quittait Douvres avec un cargaison de 10,000 caisses de Whisky. L'affaire devait rapporter plusieurs millions. En pleine mer, l'équipage se mutina, exigea une augmentation de salaire et, mécontent, rentra à Douvres.

Lorsque Mme de Cesares apprit le retour du « Général-Serret », elle voulut se rendre à bord de son bateau. L'équipage l'en empêcha. Elle ramassa alors dans les bouges et sur le port de Douvres une bande d'hommes à tout faire, qui, entassés dans de petits canots, s'approchèrent sans bruit du vapeur. Mme de Cesares en personne conduisait cette expédition qui pénétra par escalade dans le navire, surprit, terrorisa et en chassa l'équipage. Après cette équipée, Mme de Cesares redevint une grande dame de la haute société anglaise et rentra paisiblement à Londres.

Le navire et son nouvel équipage allaient reprendre la mer, lorsque la police anglaise, au courant des aventures de Mme de Cesares, séquestra le « Général Serret » et arrêta Mme de Cesares.

On s'attend à une série de coups de théâtre et de révélations sensationnelles sur la seconde vie mouvementée de la belle contrebandière.

INFORMATIONS

Les socialistes italiens quittent l'Avantin

Les maximalistes reprennent leur liberté Les républicains suivront

MILAN, 19. — La direction du parti socialiste-maximaliste a décidé, dans sa séance de vendredi à Milan, de reprendre sa liberté d'action vis-à-vis du Bloc des oppositions. Cette décision a été prise à l'unanimité à l'exception du député Vella qui a voté contre. Une motion présentée par Modigliani contient plusieurs reproches à l'adresse des partis bourgeois d'opposition. Un passage de la motion dit: le fascisme est monté au pouvoir grâce à la faiblesse et à l'appui des forces de l'Etat et des partis constitutionnels bourgeois. Il s'est renforcé par suite de la même faiblesse et du même appui. Ces partis ont permis que l'apparat constitutionnel de l'Etat italien soit peu à peu dépourvu de ses caractéristiques pour être transformé en un instrument de dictature de parti. La motion conclut en disant: Le parti socialiste a donné au prolétariat la preuve de sa volonté de collaborer de toutes ses forces à l'affranchissement de la lutte de l'opposition. Aujourd'hui le prolongement de la situation dans laquelle se trouve l'opposition signifierait l'inaction pour tout le monde. Au cours de la discussion qui a eu lieu au sein de la direction, Nettin, directeur de « L'Avanti », a reconnu que l'Avantin a accompli une tâche importante. Il est arrivé maintenant à son point mort. La formation politique qui unit les constitutionnels et les anticonstitutionnels ne peut plus continuer. Les partis sont appelés à se coaliser selon leurs buts et leurs finalités. Il est évident que les partis constitutionnels de l'Avantin ne veulent pas s'opposer à la constitution. Ils s'estimeraient en outre liés à l'opposition libérale et par conséquent la dissolution de la coalition de l'Avantin est inévitable.

ROME, 19. — La nouvelle de la défection des socialistes maximalistes est interprétée par les journaux comme un premier pas vers un changement complet de la situation parlementaire déjà à la prochaine session des Chambres. Les groupes de l'opposition sont obligés, en effet, de prendre une décision à la suite du départ des socialistes, qui seront bientôt suivis des républicains. Du reste, on a enregistré ces derniers temps parmi les autres groupes de l'opposition une forte tendance en faveur du retour à la Chambre et le même désir de conclure une trêve avec le fascisme. M. Bonomi, ancien président du Conseil, est à la tête de ce mouvement. Cependant les journaux estiment que les groupes constitutionnels bourgeois, appuyés par les populistes-catholiques et par les socialistes unifiés, continueront leur lutte contre le gouvernement, en suivant la même ligne de conduite. M. Amendola continuera à présider le groupe d'opposition et contrairement à diverses informations, il reviendra en Italie dès qu'il sera guéri des blessures reçues au cours de l'attentat dont il a été victime à Monti-Catini, par ses agresseurs fascistes.

L'AFFAIRE MATTEOTTI

ROME, 18. — La « Tribuna » annonce que le procureur général a terminé le réquisitoire qui clôt l'instruction de l'affaire Matteotti. On ignore à quelles conclusions le magistrat est arrivé. Il est probable, ajoute le journal, qu'un allègement des chefs d'accusation est prévu pour Marinelli, Rossi et Filippelli, dénoncés comme les mandataires et accusés d'homicide prémédité.

Cette nouvelle est confirmée par tous les journaux. Ils annoncent que le procès aura lieu prochainement devant la Cour d'assises. Les journaux fascistes s'opposent à ce que les débats du procès se déroulent à Rome et admettent que toutes les mesures seront prises pour en garantir le « cours régulier ».

L'Internationale des victimes de la guerre

Hier s'est ouvert à l'Université de Genève le congrès international des représentants des associations de mutilés de guerre et anciens combattants. Etaient représentés les associations d'Allemagne, d'Autriche, de France, d'Italie, de Pologne, de Yougoslavie et de Tchecoslovaquie, qui se composent en majeure partie de mutilés et qui groupent 3 millions de membres. Le congrès a élu comme président, M. Brousmiche, président de l'Union fédérale des associations françaises de mutilés et anciens combattants, et comme vice-président M. Maroke, président de l'Union nationale des mutilés de guerre allemands.

M. Brousmiche, au nom de l'Union fédérale des mutilés français, qui a convoqué le congrès, a exposé dans le discours inaugural le programme de la réunion et les résultats qu'on a le droit d'en attendre. Les mutilés français affirment que les hommes qui ont fait la guerre et qui en ont souffert ont le droit et le devoir d'apporter leur collaboration à l'organisation de la paix, et sont d'ardents défenseurs de la Société des Nations et des principes de l'arbitrage, de la sécurité et du désarmement contenus dans le protocole de Genève. Enfin, ils souhaitent que la Société des Nations devienne universelle et que toutes les nations, notamment l'Allemagne, y soient admises dans les mêmes conditions que les autres Etats. Ils espèrent que sur ces problèmes qui leur paraissent essentiels une entente pourra être établie entre les mutilés de tous les pays et qu'il sera possible d'organiser des relations régulières pour la défense des intérêts des victimes de la guerre. Les délégués de tous les pays ont fait connaître qu'ils étaient d'accord sur le programme et les principes exposés par le représentant des mutilés français.

Le chômage à Moscou

MOSCOU, 19. — Le nombre des chômeurs à Moscou atteint 116.000, dont 50.000 femmes.

L'Angleterre à Genève

PARIS, 19. — Havas. — Parlant du rôle joué par l'Angleterre à Genève, le « Matin », qui lui reproche de chercher à affaiblir la Société des Nations par tous les moyens, conclut: Quand l'Allemagne deviendra membre de la Société des Nations, elle la trouvera suffisamment ébranlée, grâce au particularisme britannique, au nationalisme italien et aux amères rancunes hongroises, pour qu'elle puisse lui créer une position dangereuse et en saper les fondements.

Toujours plus vite

LONDRES, 19. — On mande de New-York à l'agence Reuter que le lieutenant américain Williams a, dans une course d'aviation, couvert le kilomètre à la vitesse de 302 milles 3/10, soit environ 486 km. à l'heure.

Le raid d'Annunzio

MILAN, 18. — On construit actuellement un hydravion géant qui entreprendra un raid transocéanique, sous le commandement du député Casagrande. L'appareil doit effectuer en 65 heures de vol effectif deux raids d'une longueur totale de 11,800 km. Premier raid: Gènes-Angleterre-Rio-d'Oro et Cap Vert, 4,800 km., en 28 heures; deuxième raid: Cap Vert-Nambuco-Rio-de-Janeiro-Porte-Allègre, 6,400 km. Ces raids seront patronnés par Gabriel d'Annunzio.

Les drames de l'air

MILAN, 19. — Un accident d'aviation s'est produit vendredi dans les environs de la ville de Mial-Milan. Un appareil parti de l'aérodrome de Taliedo se dirigeait sur Vérone quand il fut précipité à terre après trois kilomètres de vol. Les deux aviateurs furent blessés l'un grièvement. Un autre accident s'est produit à Pise. Un appareil occupé par un officier et un soldat aviateur est tombé d'une hauteur de 500 mètres et s'est écrasé sur le sol. Les deux pilotes ont été tués.

CONFÉDÉRATION

Nansen et les Soviétiques

A Genève, la cinquième commission de la Société des Nations (questions humanitaires et sociales) a continué vendredi la discussion du rapport de M. Nansen sur l'établissement des réfugiés en Arménie. M. Raditch, Yougoslavie, a dit que l'Arménie étant sous la domination de la République des Soviets, elle ne peut rien faire sans l'assentiment de celle-ci et M. Tchitchérine a déclaré lui-même qu'il expulsait M. Nansen et ses collaborateurs dès qu'il jugerait leur présence inopportune. Le Dr Nansen a fait ensuite un exposé soulignant les obligations morales des puissances envers le peuple arménien.

Marché suisse du travail

La situation du marché suisse du travail ne s'est pas sensiblement modifiée au mois d'août. Les offices affiliés à l'Association des offices suisses du travail ont relevé 9,895 demandes d'emploi à fin août au lieu de 9,751 à fin juillet, c'est-à-dire 1 % de plus, et 2,498 offres d'emploi au lieu de 2,760, c'est-à-dire 9 % de moins. Pour 100 offres d'emploi il y avait ainsi 396 demandes à fin août au lieu de 353 à fin juillet.

Un assassin arrêté à Berne

Le bureau central de la police suisse a envoyé hier à la direction de la police française avis de l'arrestation à Berne d'un individu porteur d'outils de cambrioleur. Après avoir simulé le sourd-muet, le prisonnier a fini par donner l'identité suivante: Niorko Karles, Yougoslave, né en 1895. Le bureau suisse ne s'est pas tenu à cette déclaration et a réussi à établir la véritable identité du prétendu Niorko Karles. C'est le nommé Joseph-Georges Raynaud, dit le Rourquin, né le 2 juin 1896 au Creusot, qui est sous le coup d'un mandat d'arrêt pour avoir tiré, au pont de Joinville, dans les premiers jours d'août, plusieurs coups de revolver sur l'agent Hartmann qui lui demandait ses papiers. Joseph Raynaud sera extradé.

Les vols d'un portier d'hôtel

La police de Lausanne a arrêté un Bernois, le portier de nuit d'un hôtel de cette ville, et sa femme, blanchisseuse, une Bâloise. Ce portier avait commis de nombreux vols. Il avait dérobé, entre autres, le l'argenterie en assez grande quantité au préjudice d'un de ses anciens patrons, directeur d'un grand hôtel lausannois. On retrouva à son domicile un carton contenant une foule de bijoux, qu'il prétendit avoir achetés à un inconnu, sur Saint-François. Mais, habilement cuisiné, il finit par reconnaître qu'il les avait pris dans une valise qu'un voyageur, marchand zurichois, avait entreposée à l'hôtel.

Trois chapeaux neufs furent également retrouvés. Il les avait recueillis à l'étalage d'une maison de Genève qui exposait à l'hôtel. Et enfin, on découvrit en sa possession, une superbe montre, artistiquement décorée, donnée en prix au tir fédéral de St-Gall en 1892. Là encore, le portier voulut inventer une histoire, et prétendit tenir cet objet de son grand-père. Mais on se souvint qu'un médecin de l'avenue de la gare avait signalé, il y a peu, la disparition d'une montre semblable. Le voleur avoua finalement la lui avoir dérobée effectivement, s'étant introduit chez lui par effraction.

Il tue sa sœur d'une balle au front

A Ruchlikon (Zurich), un garçonnet, âgé de 12 ans, le jeune Heusser, jouant avec un flober, visa sa petite sœur âgée de 3 ans. Un coup partit et la fillette fut atteinte d'une balle au front. Elle a succombé peu après.

Les procédés conservateurs en pays fribourgeois Honteux favoritisme

(D'un correspondant)

Il vient de se produire à Fribourg un nouveau scandale qui en dira long sur les procédés scandaleux — pour ne pas lire plus — de l'autorité exécutive fribourgeoise. Voici ce dont il s'agit: Plusieurs candidates s'étaient présentées à l'examen de brevet pour l'enseignement primaire. L'une d'elles, reconnue la plus capable par les experts, fut proposée par ces derniers, en qualité d'institutrice à Fribourg-Ville.

Le Conseil communal de cette dernière localité (y compris la minorité socialiste) donna, à l'unanimité un préavis en faveur de la candidate la plus capable, à la direction de l'Instruction publique. Cette dernière, se basant sur les préavis intervenus, proposa la candidate la mieux qualifiée au Conseil d'Etat.

Mais dans cette « haute » assemblée, il fallait compter avec le sectarisme consternant et le répugnant parti-pris de certains personnages. A la surprise de plusieurs, M. Perrier, directeur de la Justice, proposa... la candidate... la moins qualifiée par les experts! Comme on lui demandait le motif de cette attitude pour le moins... étrange, il expliqua sans sourciller et sans honte: « C'est la fille d'un monsieur qui peut nous rendre de grands services dans les rangs du parti... chrétien-social !!! Et c'est la fille de la créature de M. Perrier qui a été élue... par 4 voix contre 3 (authentique) ».

Voici où nous en sommes! Pour favoriser un agent politique (???) on sacrifie le talent et les capacités à l'incapacité et la médiocrité! On fait cela en dépit du préavis des experts, du Conseil communal unanime, du directeur lui-même de l'Instruction publique! Où allons-nous, de grâce ???

Nous savons une chose: C'est que le Conseil communal de Fribourg en corps, et son zélé syndic en personne, sont indignés de cette conduite et entendent recourir contre cet acte d'arbitraire. Scandalisés sont également les honnêtes magistrats qui ont fait minorité au gouvernement... et les experts !!!

Continuez dans cette voie, M. le protecteur (et le cumulé!) des chrétiens-sociaux. Mais rappelez-vous que tant va la cruche à l'eau !...

Du carbure à l'acier Girod

L'ancienne usine de calcium de Montbovon, près de Bulle, après une longue interruption, va rouvrir ses portes pour fabriquer de l'acier selon les procédés Girod. Une dizaine d'ouvriers sont occupés à réparer les fours, puis une trentaine s'occuperont de la fabrication même.

On sait qu'un inventeur suisse vient de découvrir un nouvel acier, qui, de solidité égale à l'acier ordinaire, serait de 40 % plus léger et 30 % meilleur marché que ce dernier.

Un couple disparaît

Depuis trois jours, un couple suisse allemand, qui était en séjour à Brissago, a disparu. On a trouvé sur une montagne un chapeau d'homme et un de femme. L'homme disparu est marié et père de plusieurs enfants. Sa compagnie est une jeune fille. — Resp.

Pirandello à Berne

On annonce pour le 10 octobre une représentation de gala au Théâtre de Berne donnée par la troupe du célèbre écrivain italien M. Pirandello. D'autres représentations seront données à Bâle. — Resp.

A la Gemmi

On annonce de Kandersteg: La neige n'est toujours pas tombée à la Gemmi et le col est très praticable.

LA CHAUX-DE-FONDS

ASSEMBLEE DU PARTI

Le Parti socialiste (section de La Chaux-de-Fonds) tiendra son assemblée générale mercredi prochain, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple, salle de la F. O. M. H. Ordre du jour: Elections au Conseil national. Désignation des délégués au congrès et campagne électorale. Il est inutile d'attirer l'attention sur l'importance de l'assemblée générale de mercredi soir.

Des nouvelles de M. le professeur Zimmermann

M. le professeur Zimmermann, qui avait dû entrer à l'hôpital à la suite d'une fracture de la jambe qu'il s'était faite lors de son séjour à la Ciotat, est retourné dans sa famille à Cernier. Il avait eu les deux os de la jambe cassés, ainsi que deux petites fractures au pied. C'est la seconde fois, en peu de temps, que M. Zimmermann est victime d'un semblable accident.

Passé encore une tuile... mais une brouette !

Hier, à 17 heures, le poste de police était avisé qu'un accident s'était produit au chantier de M. Biéri, au Succès. Le chef de police se rendit sur place avec M. le Dr Monnier. Un ouvrier, M. Berger, habitant rue de l'Hôtel-de-Ville, avait reçu sur la tête et le dos, une brouette, tombée d'une hauteur d'environ dix mètres. Le médecin a pansé des blessures à la tête et à l'omoplate. Ces blessures sont toutefois sans gravité. L'ouvrier a été reconduit chez lui.

Le temps qu'il fait

Très beau en Suisse. Température maximum à Locarno (17°).

LES CHANGES DU JOUR

	Demande	Offre	
Paris.....	24.40	24.70	(24.65)
Allemagne.....	123.15	123.55	(123.55)
		(de Rentenmark)	
Londres.....	25.09	25.13	(25.13)
Italie.....	21.20	21.45	(21.30)
Belgique.....	23.70	23.05	(22.60)
Vienne.....	72.85	73.35	(73.35)
		(le million de couronnes)	
Prague.....	15.25	15.45	(15.45)
Hollande.....	207.90	208.50	(208.50)
Madrid.....	74.35	75.80	(75.-)
New-York câble	5.165	5.195	(5.195)
» chèques	5.155	5.195	(5.195)